

Montpellier

Notre Ville

N°231
SEPTEMBRE 1999

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



La saga du "centre ville"

DOSSIER PAGES 7 À 12



BRAVO À L'ÉQUIPE
DE FOOTBALL
DE MONTPELLIER,
MAGNIFIQUEMENT
QUALIFIÉE À HAMBOURG
POUR LA COUPE
EUROPÉENNE DE L'UEFA

A noter sur vos agendas

Antigone des
associations
12 septembre

Journée
vélo
19 septembre

Journée sans
voiture
22 septembre

Accueil des nouveaux
Montpelliérains
2 octobre

Sophie Baudin, déléguée nationale à la communication de la Croix Rouge, pour le soutien apporté en terme de communication à la Croix Rouge à l'occasion de la campagne nationale qui s'est déroulée les 5 et 6 juin.

Jean Royer, président de l'association des ingénieurs Ecam du Languedoc-Roussillon, pour l'aide apportée lors de la manifestation du Reials Ecam entre Lyon et Montpellier le 2 mai dernier.

Bernard Gil, directeur de recherche au CNRS, pour l'accueil fait par la ville aux participants de la troisième conférence internationale sur les semi-conducteurs de la famille des nitrides ICNS3 organisée au Corum du 4 au 9 juillet, avec plus de 560 chercheurs : "Votre soutien nous a permis de faire rayonner Montpellier une fois de plus".

C. Lahaye Godoffe, directrice du théâtre de la Plume, pour avoir solutionné le problème de protection de l'issue de secours du théâtre qui était en permanence bloquée par des véhicules en stationnement irrégulier, la signalisation étant insuffisante.

Robert Coursindel, président du Muc-canoe-kayak, pour le soutien apporté par la ville qui a contribué à faire du Rallye de l'Hérault, organisé le 13 juin, une descente en canoë des plus importantes de la Région, voire de France.

Marc Maimaran, président de l'association Nouveau Sainte-Anne, pour l'aide financière et technique apportée à l'organisation des soirées musicales du quartier Sainte-Anne.

Yves Habib, pour les travaux de réfection effectués sur les trottoirs de l'avenue de Maurin, entre la place Rondelet et le boulevard Berthelot.

Jean-Paul George instituteur à l'école publique Jeanne d'Arc : "Je vous prie de transmettre mes remerciements aux organisateurs et à toute l'équipe chargée de la mise en place et de la présentation de l'exposition "Jaurès". J'aimerais remercier, en particulier, la personne responsable de l'accueil des groupes qui a été très attentionnée pour notre classe" (...)

Le professeur Henri Pujol, président de la Ligue contre le cancer : "Je vous remercie pour l'information que vous m'avez transmise de proposer une subvention de 50 000F pour la Ligue contre le cancer, lors de l'examen du budget primitif du District en l'an 2000. (...) C'est un encouragement pour tous les bénévoles qui militent en faveur de la collecte du verre."

Jean-René Privat, au nom de l'ensemble des commerçants de la place Jean-Jaurès, pour leur avoir permis d'organiser dans les meilleures conditions la Fête de la Musique sur la place : "Nous avons pu partager un vrai moment de fête avec le public. Je profite également de ce courrier pour vous faire part que nous sommes sensibles au surplus de présence policière dans le centre-ville depuis quelque temps."

Jean-Marie Ducros, président de l'Arieda, pour "la compétence et le dévouement de l'ensemble du personnel qui nous a accueillis lors de notre 14ème colloque les 8 et 9 mai. Le service des sports et de la médiathèque ont également participé, en marge des conférences, à l'animation d'une centaine d'enfants sourds. Qu'ils en soient remerciés."

Kacem Abdellah, président de L'Ascp 92 Bcpm, pour l'aide technique apportée lors de l'organisation de la journée d'animations sportives de la Paillade le 26 juin.

Richard Aynard, président de l'Aïkido Club de Montpellier, à l'occasion de la traditionnelle fête de fin de saison du club clôturée par une grande tombola : "Cette tombola n'a pu être organisée qu'avec la générosité de nombreux donateurs, parmi lesquels nous avons l'immense plaisir de vous compter".

Gerhard Bauer, metteur en scène, de la Cie Commune Scène à laquelle la ville attribue une subvention de 10 000F : "Dans l'actuel contexte politique et social, vécu avec grande difficulté par les compagnies indépendantes, et qui place bon nombre d'entre nous dans un rude combat pour la liberté d'expression, garant d'un travail sur l'imaginaire collectif, mais aussi vision d'avenir de notre société, nous sommes heureux de vous savoir de votre côté."

Karine Baudoin, présidente de la Jeune Chambre Economique de Montpellier, pour l'aide technique apportée par la ville à l'occasion du congrès régional des Jeunes Chambres Economiques le 26 juin dernier et pour la mise à disposition par la ville d'un local 385, Résidence du Lac, dans le quartier des Hauts de Massane.

Francis Gachon, président départemental de l'Hérault de la Fédération française de pétanque et jeu provençal, à l'occasion de la réussite du 23ème Championnat de France féminin : "Tout cela n'aurait été possible sans votre pleine et entière adhésion à l'organisation de ce Championnat (...) L'ensemble de vos collaborateurs ont été très efficaces, prévenants, disponibles, discrets, en un mot, formidables".

Joseph Gachen, au nom de l'AS Grand M-Estanove, La Boule Valérienne, et du comité de quartier Chamberte, pour la contribution de la ville au développement du sport et à l'animation dans les quartiers, notamment à travers la subvention accordée dans le cadre de Place aux Sports.

Bernard Jeanjean, maître de conférence à la faculté de Pharmacie : "Les étudiants de 2ème année ont participé à une expérience pédagogique pour tenter d'apprendre la chimie autrement. Les meilleurs groupes ont pu être récompensés grâce à l'aide de sponsors dont vous faites partie. Nous tenons à vous remercier vivement de cette contribution".

Raymond Robert, président du foyer de jeunes travailleurs Castellane, pour la décision du conseil municipal de participer au financement des travaux de conservation des fresques du 14ème siècle mises à jour dans l'Hôtel de Gayon, ainsi que pour la subvention de 400 000F attribuée par le conseil municipal pour des travaux de rénovation des locaux du 3, rue de la Vieille.

Les adhérents du club du Lac pour l'organisation de la 12ème journée d'organisation de l'Age d'Or : "cette journée fut formidable".

M. Rives, Présidente de l'association d'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile, pour le soutien financier apporté par la ville à l'association qui intervient auprès de familles qui sont dans la plus grande précarité physique et intellectuelle.

PROPOS DE RENTREE

Tramway : les trois 0%

0% de dépassement de coût

0 % d'augmentation d'impôt sur cinq ans (1996-2000)

0 % d'augmentation du ticket bus-tramway sur cinq ans (1996-2000)

Il ne s'étonnera que l'éditorial de rentrée 1999 soit consacré essentiellement au tramway dont les chantiers d'été prendront fin ce mois-ci, et qui sera mis en service comme prévu, après les vacances 2000.

0 % de dépassement de coût

A l'issue de l'ensemble des études, en 1996, le coût de la première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier a été définitivement fixé : 2 milliards 180 millions en francs courants. Les beaux esprits et les "Cassandre" de service se sont empressés de prédire des dépassements de coût plus ou moins farfelus. Les faits vont les déromper. La première ligne sera terminée en 2000. Elle coûtera exactement 2 milliards 180 millions de francs 1996, c'est-à-dire qu'il faudra ajouter au coût estimé en 1996 l'inflation sur la période 1996-2000. C'est en raison de l'excellente santé financière du District, et parce que les coûts de construction de la première ligne ont été parfaitement maîtrisés, que les Conseillers de District ont voté à l'unanimité dans la dernière séance de fin juillet la délégation à la S.M.T.U. pour étudier la deuxième ligne Clapiers-Jacou-Castelnau-le-Lez-St-Jean-de-Védas.

0 % d'augmentation d'impôts sur la période 1996-2000

Les mêmes beaux esprits, quand ils ne parlaient plus des dépassements de coûts, se répandaient sur l'inflation des impôts que devait générer la construction de la première ligne. Or il n'en est rien. Comme l'atteste un procès verbal d'huissier, les taux d'imposition de la Ville et du District de Montpellier seront les mêmes en l'an 2000 qu'en 1996. Il en va de même pour la taxe transport que paient au District les employeurs (publics ou privés) de plus de 9 personnes.

Sur cinq ans, en 1995-2000, pendant toute la durée de la construction, la taxe d'habitation n'a pas augmenté, la taxe professionnelle n'a pas augmenté, la taxe transports n'a pas augmenté. Chacun pourra s'en convaincre en regardant ses feuilles d'impôts, de septembre 1996 à septembre 1999 pour les quatre premières années, et la feuille d'impôts pour 2000 qui arrivera en septembre de l'année prochaine. Dès maintenant, on peut dire que la Ville et le District, qui voteront en novembre 1999 le budget 2000, n'augmenteront pas les taux par rapport à 99, taux qui sont déjà, comme nous venons de le dire, les mêmes qu'en 1996.

0 % d'augmentation du ticket bus-tramway de 1996 à l'an 2000

Répondons à quelques questions que se posent les Montpelliérains quant au coût de fonctionnement du tramway pour les futurs usagers. Première question : y aura-t-il un prix du tramway différent de celui du bus ? Non le tramway coûtera le même prix que le bus.

Deuxième question : y aura-t-il une augmentation du prix du ticket de bus-tramway lors de sa mise en service ?

Réponse aussi nette et claire : non le tramway et le bus coûteront, après la mise en service, le même prix que le bus avant la mise en service. Rappelons également que le prix du bus n'a pas augmenté depuis 1996. Ainsi, comme les impôts, le prix du ticket de bus-tramway a augmenté de 0 % sur cinq ans alors que l'inflation dans la même durée a été aux environs de 6 %. Rappelons enfin que la première semaine de fonctionnement sera gratuite pour que les habitantes et les habitants de Montpellier et du district puissent se familiariser avec le tramway et en découvrir les avantages : confort, rapidité, préservation de l'environnement, ponctualité, accessibilité, climatisation, etc.



Arrivée de la première rame de tramway à Montpellier le 27 juillet dernier. (Photo : Roland LABOYE)

Deuxième ligne de tramway : les conditions financières sont réunies

Les finances du District sont excellentes pour plusieurs raisons :

- La bonne gestion du district à laquelle nous avons consacré plusieurs éditoriaux de Puissance 15 et sur laquelle nous ne reviendrons pas.
- L'aide au tramway, du conseil général de l'Hérault, présidé par André Vézinhel, alors que la Région s'obstine à boycotter le tramway de sa capitale, cas unique en France.
- L'augmentation de la population du District de Montpellier, passée d'environ 280 000 à 330 000 habitants entre 1990 et 2000. Ceci a pour effet, mécaniquement, d'augmenter les rentrées fiscales en provenance tant des particuliers que des entreprises.
- Enfin le développement économique du District, grâce à Montpellier Méditerranée Technopole (dont les 800 emplois créés par Dell fournissent l'exemple le plus récent et le plus probant), enrichit celui-ci grâce à l'excédent de taxe professionnelle.

La mise en place d'une communauté d'agglomération (loi Chevènement de juillet 1999) de 30 à 35 communes (au lieu des 15 communes actuelles du District) et d'environ 450 000 habitants (contre 330 000 habitants dans le district actuel) ne pourra que renforcer le mouvement décrit précédemment.

Quel tracé pour cette deuxième ligne de tramway ?

Cette seconde ligne partira d'un point situé à l'intersection des limites des communes de Clapiers, Jacou et Castelnau-le-Lez. Elle passera ensuite entre Castelnau et Le Crès et aboutira au pont submersible sur le Lez entre Castelnau et Montpellier. De là, à travers l'Aguelongue, l'avenue Saint-Lazare et les Beaux Arts, elle aboutira au Corum, quelques variantes étant possibles dans ce tracé. C'est sur le circuit entre le Corum et la gare que se fera la véritable discussion démocratique auprès de la population montpelliéraine dans les deux ans qui viennent.

La solution de base reste la liaison directe Corum-Gare par la Comédie sur la voie déjà réalisée pour la ligne 1.

Avantages : pas de grands travaux au centre-ville. A l'évidence, cette solution serait la moins chère

puisque la ligne existe. Inconvénient : 2 lignes sur la Comédie dans les deux sens cela veut dire un tramway par minute. Ce qui est peut-être un peu beaucoup. Aux Montpelliérains de voir. Par ailleurs, l'hypothèse de deux demi-lignes, une sortant au Corum en provenance du Nord et l'autre partant de la gare vers St-Jean-de-Védas, apparaît comme une hérésie commerciale et n'est donc pas envisagée.

Une variante Ouest pourrait partir du Corum ou du Verdanson, par la place Albert 1er, le boulevard Henri IV, le Peyrou supérieur et le Jeu de Paume, et la rue de la République pour rejoindre la gare. Ce projet

présente un énorme avantage et deux gros inconvénients.

Avantage : il insère l'écusson chaleureusement entre deux lignes de tramway la 1 et la 2, quasiment parfaitement.

Premier inconvénient : il entraînera dans les années 2002-2003 d'importants embarras de circulation par la fermeture ou la quasi-fermeture du Jeu de Paume pendant 18 mois à deux ans. Autre inconvénient : cette variante Ouest entraînerait un certain nombre d'ouvrages d'art et risque donc, d'entrée, d'être la plus chère.

Une deuxième variante, par l'Est, existe. Elle partirait du Corum par l'avenue Léon Valois.

Au passage, signalons que les lignes 1 et 2 tangentieraient devant la façade du Corum, route de Nîmes, à 20 mètres l'une de l'autre, permettant à tout le nord de l'agglomération de Montpellier de descendre au Corum et de prendre la ligne 1 vers les hôpitaux et les universités. Reprenons le tracé. La ligne longerait le Verdanson entre le lycée Joffre et les Aubes, traverserait ensuite le Verdanson au niveau du carrefour Rimbaud pour emprunter l'avenue Jean Mermoz, desservant les 6 à 7000 collégiens et lycéens de Mermoz et Joffre. La ligne continuerait par la rue Léon Blum, croisant la ligne n° 1 aux halles Jacques Cœur ou à la maison des Syndicats. Elle traverserait, par la rue Léon Blum, le quartier Antigone puis l'annexe Rabelais du quartier Antigone pour rejoindre le square Jean Monnet et la maison pour tous Voltaire. La

variante Est, après avoir longé le square Jean Monnet tournerait à droite, par le boulevard de Strasbourg, passerait devant l'église Saint François, la place Saint-François, le quartier Frédéric Bazille et traverserait la voie de chemin de fer par le pont de Sète à élargir avec un arrêt sur le pont pour la nouvelle entrée de la gare, au premier étage.

L'arrêt suivant serait naturellement place Saint-Denis pour desservir la rue de la Saunerie et les halles Laissac, la poste Rondelet et l'église Saint-Denis. La ligne n°2, naturellement, prendrait ensuite, venant de la rue du Grand Saint-Jean, le boulevard Clémenceau pour desservir au passage les commerces de Clémenceau, le collège et le lycée Clémenceau. Arrivée à la place du 8 Mai 1945, elle tournerait devant l'église St-Jacques vers Tastavin, avec un arrêt desservant l'avenue de Toulouse. A la place Tastavin, devant la poste, la ligne n° 2 desservirait ensuite la Croix d'Argent, Villeneuve d'Argouême, les Sabines et Saint-Jean-de-Védas comme déjà indiqué.

La rentrée scolaire

Elle doit se dérouler en ce début de mois dans d'excellentes conditions.

Cet été, dans plusieurs dizaines d'écoles, des travaux de sécurité ont été effectués, des aires de jeux ont été aménagées. Certaines écoles ont été agrandies. Par exemple, l'extension du groupe scolaire de Celleneuve sera inaugurée le lundi 6 Septembre à 11 H 30. Les écoles qui ont fait l'objet des travaux de réfection les plus importants sont : l'école Condorcet (nouveau restaurant scolaire et sanitaires) ; l'école Julie Daubie aux Cévennes (travaux de sécurité et mise aux normes des sanitaires et des offices) ; écoles Dante Alighieri et Sun Yat Sen à la Chamberte (reconstruction du restaurant scolaire) ; école Sévigné (construction d'une salle d'activité et d'un restaurant scolaire).

Le programme de dotation d'une bibliothèque par école, commencé il y a 7 ou 8 ans, est quasiment terminé cette année.

De nouvelles écoles ont été équipées en salles informatiques. Ce programme se terminera d'ici deux, trois ans et toutes les écoles primaires de la Ville seront équipées.

Le programme d'informatisation de la restauration scolaire, avec la mise en place de la "Carte midi", est terminé. Il aura pris 9 ans. Il permet d'énormes économies à la Ville car désormais la cuisine centrale, dès 10 heures du matin, sait exactement combien elle devra servir de repas. Ceci élimine les énormes déchets que, par le passé, il fallait jeter.

Le programme de liaison des écoles par internet, en liaison avec les médiathèques se poursuit et doit durer encore plusieurs années.

Enfin, la Ville a commencé un programme systématique d'équipement des écoles maternelles pour y accueillir les enfants à partir de deux ans. On a commencé cette année par des écoles de la Paillade et de quelques autres quartiers, il faudra trois ou quatre ans pour équiper toutes les écoles de la ville car ce programme coûte cher. Mais d'ici 2002, dernier délai, toutes les maternelles devraient pouvoir accueillir les enfants à partir de deux ans.

Bonne rentrée à toutes et à tous, particulièrement aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Cordialement.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

10 ET 11 SEPTEMBRE
24 HEURES DE
LANCERS-FRANCS
SOLIDAIRES

Le défi des 24 heures de lancers-francs solidaires organisé par la Mutualité de l'Hérault en partenariat avec la Ville de Montpellier, NRJ et le club Montpellier Basket aura lieu les 10 et 11 septembre sur la place de la Comédie. Cette animation de basket de rue est gratuite et ouverte à tous. Objectif : marquer un maximum de paniers, le score obtenu se transformant en une somme reversée à des actions de sport/insertion conduites par A.D.A.G.E.S. Oxygène. Composez votre équipe (un tireur, un passeur, deux ramasseurs de balles à tour de rôle) et inscrivez-vous à la Mutualité de l'Hérault (88, rue de la 32^e, 34264 Montpellier cedex 2, tel. 04 67 22 85 72) ou sur place, le 10 septembre à partir de 10h.

12 SEPTEMBRE
ANTIGONE DES
ASSOCIATIONS

Chaque année, le deuxième dimanche du mois de septembre, jour de l'Antigone des Associations, est l'un des grands rendez-vous de la rentrée. Un rendez-vous au cours duquel près de 1200 associations se mobilisent pour informer pendant toute la journée un nombre public (80 000 visiteurs l'année dernière) sur les activités qu'elles proposent aux personnes désireuses de pratiquer une activité ou de s'investir dans les domaines les plus variés : culture, sports, loisirs, humanitaire, environnement, santé, social...

18 ET 19 SEPTEMBRE
JOURNÉES
DU PATRIMOINE

Les Journées du Patrimoine créées en 1984 par le Ministère de la Culture ont lieu chaque année pendant le troisième week-end du mois de septembre. Organisées cette année autour du thème "Patrimoine et citoyenneté", les Journées du Patrimoine seront l'occasion de découvrir de nombreux monuments liés à l'histoire de la citoyenneté. Parmi les édifices de Montpellier qui ouvriront leurs portes au public dans ce cadre là, figurent notamment la Préfecture ou le Palais de Justice. Des expositions liées au thème de la citoyenneté seront aussi visibles, par exemple aux Archives Départementales (cahiers de doléances, constitutions de la République...) ou à la Poste de Rondelet (exposition de timbres à l'effigie de Marianne et de personnages illustrant la citoyenneté).

**DU 14 AU 20
SEPTEMBRE**
RELAIS POUR
LA VUE 1999

Le Relais pour la vue 1999 se déroulera du 14 au 20 septembre entre La Rochelle et Montpellier. Seize coureurs -dont huit handisportifs- se relayeront tous les quinze kilomètres environ au fil des sept étapes qui composent le parcours. Organisé par l'association "S.O.S. Rétinite" (en partenariat avec le Groupe AG2R, le Rotary International et la Fédération Française Handisport), ce relais a pour objectifs d'informer sur les maladies liées aux dégénérescences de la rétine (maladies qui touchent plus de 1 300 000 personnes en France) et de recueillir des fonds pour la recherche médicale en ophtalmologie. L'arrivée aura lieu à Montpellier le 20 septembre. (S.O.S. Rétinite, association nationale de lutte contre la cécité, tel : 04 67 65 06 28.)

**DU 16 AU 18
SEPTEMBRE**
L'INNOVATION EN
ANGIOLOGIE EN
QUESTIONS

Les 6^{èmes} Journées Nationales de l'AFCCA (Association Française de Formation Continue en Angiologie) se dérouleront au Corum du 16 au 18 septembre. Présidées par le Docteur Jean-Pierre Laroche, ces journées réuniront 1000 angiologues autour d'une importante exposition et d'un programme scientifique dont le thème central est l'innovation en angiologie. En marge de cette rencontre professionnelle, des conférences accessibles au grand public seront organisées au Corum sur les grands thèmes d'actualité concernant la prévention en angiologie (conférence sur les maladies vasculaires le 18 septembre de 15h à 17h, salle Pasteur, le Corum).

25 ET 26 SEPTEMBRE
PORTES OUVERTES
À L'E.A.I.

L'Ecole d'Application de l'Infanterie organise les 25 et 26 septembre prochains les Journées Nationales de l'Infanterie. Une cérémonie militaire sera organisée le 25 septembre à 18h45 au parc Montcalm. Le dimanche 26, toujours au parc Montcalm, de nombreuses animations seront organisées par l'E.A.I. entre 9h30 et 21h : démonstrations de saut en parachute, d'hélicoptère, de dressage canin, aubades musicales, exposition de matériels, d'armements et de véhicules militaires, visites du Musée de l'Infanterie, stand de tir, mur d'escalade... (Entrée gratuite. Accès par la rue des Chasseurs pour les piétons et par l'avenue Lepic pour les véhicules parking assuré).



2 ET 3 OCTOBRE

Le tramway, vedette du salon du modélisme

L'Association Française des Amis des Chemins de Fer Languedoc-Roussillon (AFAC) organise à Montpellier les 2 et 3 octobre prochains l'un des plus grands salons de modélisme multidisciplinaire du Sud de l'Europe. Sur trois sites (Corum, Pavillon de l'Hôtel de Ville, Salle des Rencontres), plus de 3000 m² d'exposition seront consacrés à la présentation de maquettes et de circuits dans les disciplines et les domaines les plus variés : trains, voitures de collection, bateaux, camions, avions, véhicules militaires et véhicules de pompiers, maquettes de cirques ou de monuments historiques, jouets anciens...

Le tramway de l'agglomération de Montpellier sera l'une des attractions de ce salon avec une maquette représentant le centre ville de Montpellier sur laquelle cir-

culeront des rames à l'échelle 1/87^e alors qu'à l'extérieur, sur l'esplanade Charles de Gaulle, une rame de tramway à l'échelle 1/10^e permettra d'offrir au public une promenade sur circuit ferroviaire. Créée en 1978, la section Languedoc-Roussillon de l'Association Française des Amis des Chemins de Fer compte une centaine d'adhérents unis par leur passion pour les chemins de fer. Elle comprend un atelier pour les jeunes qui permet l'initiation aux techniques de construction de décors et de montage d'installations électriques.

Prix d'entrée (pour la visite des trois sites) : 20 F pour les adultes et 10 F pour les 12-18 ans (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés). Horaires : 10h-19h le samedi 2 octobre et 10h-18h le dimanche 3 octobre.

Renseignements : 04 67 79 31 89.

DU 23 AU 26 SEPTEMBRE

La Maison des Rapatriés rend hommage à l'Armée d'Afrique

Née avec la conquête de l'Algérie, l'Armée d'Afrique, haute en couleurs et en traditions, compte parmi les plus belles oeuvres militaires françaises. Son patrimoine historique est élogieux et ses faits d'armes, prestigieux. S'étalant sur plus d'un siècle.

Magenta, San Lorenzo, Camerone, Verdun, La Horne, Pont du Fahs, Cassino, Colmar ou Dien Bien Phu sont autant de noms qui, de la création des Chasseurs d'Afrique par une ordonnance du 17 novembre 1831 (avec des cavaliers levés un an plus tôt sous le nom de chasseurs algériens ou chasseurs numides et zouaves à cheval), à la disparition de l'Armée d'Afrique avec les accords d'Evian le 19 mars 1962, ont marqué 130 ans d'histoire

Du 23 au 26 septembre, la Maison des Rapatriés propose une rétrospective de l'Armée d'Afrique, de 1830 à 1962. Cette manifestation comprend une exposition ainsi qu'un salon de peinture et d'arts plastiques. Une occasion unique pour découvrir de très nombreuses pièces prêtées par des collectionneurs privés ainsi que, pour certaines d'entre elles, par le Musée de l'Infanterie de l'E.A.I. à Montpellier : insignes militaires de l'Armée d'Afrique et d'unités qui ont participé à la Guerre d'Algérie, armes, uniformes, décorations, fanions, amasements de chevaux...



Cavalier des Affaires Musulmanes

Maison des Rapatriés, Centre Docteur Jean Rosecchi. Tel : 04 67 69 29 22. Inauguration de l'exposition le 23 septembre à 17h30.

22 septembre 99

Aucune voiture au centre-ville

La Ville de Montpellier s'associe le 22 septembre à la deuxième édition de la journée "En ville, sans ma voiture?". Une journée pendant laquelle nous sommes tous invités à participer à la protection de l'environnement en utilisant des moyens de transport collectifs ou non polluants.

Avec une zone piétonne de 40 hectares, un réseau de pistes cyclables urbaines qui a franchi cet été le cap des cent kilomètres et un réseau de transports en commun qui connaîtra dans un an une formidable avancée avec la mise en service de la première ligne de tramway, Montpellier joue à fond la carte de l'écomobilité. Un engagement en faveur de l'écologie urbaine qui se traduit également par la participation, le 22 septembre, à la journée nationale "En ville, sans ma voiture?" organisée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Pour l'occasion, l'accès au centre historique sera exclusivement réservé aux piétons, aux vélos, aux transports en commun et aux véhicules les moins polluants (GPL, GNV, véhicules électriques) entre 6h du matin et 20h. Sauf dérogation spéciale (professionnels de la santé, véhicules d'urgence, personnes à mobilité réduite), les véhicules particuliers ne pourront donc pas pénétrer dans l'Escusson ni emprunter les boulevards de la première ceinture (Louis Blanc, Pasteur, Henri IV, Ledru-Rollin, Jeu de Paume). Pour ce qui est des livraisons, elles ne seront pas autorisées le 22 septembre et devront donc être effectuées la veille ou le lendemain. Par contre, les parkings souterrains du centre historique -Palais de Justice, Préfecture/Marché aux fleurs, Comédie et Laissac- seront accessibles en permanence.

Du côté des transports en commun, des moyens supplémentaires seront mis en oeuvre par la SMTU pour assurer une navette autour de la première ceinture et la circulation des Petibus sera également renforcée dans la zone fermée à la circulation. Autre bonne nouvelle, les bus seront gratuits sur l'ensemble du réseau! Enfin, il est aussi à noter que Vill'à Vélo, le service de location de vélos de la SMTU, mettra en place 3 nouveaux points de location avec gardiennage qui s'ajouteront au point habituel (Place de la Comédie, Les Ursulines, Place Edouard Adam).

La journée du 22 septembre sera aussi l'occasion d'organiser de nombreuses animations autour des thèmes de la protection de l'environnement et des déplacements. C'est ainsi que, par exemple, des stands installés sur la place de la Comédie présenteront des expositions consacrées au vélo dans la ville, au tramway, aux véhicules propres (GNV, véhicules électriques). Des conférences seront aussi proposées, par la Maison de l'Environnement, sur "Les transports publics et le



développement urbain" (respectivement à 15h et 17h salle Rabelais avec des expositions). Enfin, sont aussi programmées dans le centre historique, une braderie, des visites de la ville et des jardins ainsi

que différentes courses : course pédestre, course cycliste, course à rollers et course de garçons de café. Autant d'occasions pour laisser sa voiture au garage et prendre un grand bol d'air.

TOUS À VÉLO LE 19 SEPTEMBRE! (pour s'entraîner en vue du 22 sept.)

Et si vous preniez un peu d'avance sur la journée "En ville, sans ma voiture?" du 22 septembre en participant à la journée "Tous à vélo" organisée par la Ville de Montpellier le dimanche 19 septembre? Au programme, une boucle cycliste de 13 kilomètres au départ du Domaine de Grammont (rendez-vous devant le Zénith à 9h30) qui vous permettra de découvrir le plaisir de rouler ensemble et de voir la ville autrement. A l'arrivée, avant un pique-nique convivial, aura lieu le tirage de la grande tombola qui fera peut-être de vous le gagnant d'un superbe VTT. Au cours de la journée, des animations seront organisées au Domaine de Grammont où seront aussi présentées différentes expositions. Des visites guidées vous seront aussi proposées pour découvrir le Jardin Didactique de Grammont avec la Maison de l'Environnement ou le Château de la Mogère avec Vill'à Vélo. **Inscrivez-vous et participez à la tombola en déposant votre bulletin à l'Office du Tourisme (place de la Comédie), dans les locaux de Vill'à Vélo (gare routière niveau haut, place du Bicentenaire) ou à la Maison de l'Environnement (16, rue Ferdinand Fabre).**

Bulletin d'inscription et de participation à la tombola
Tous à vélo - Dimanche 19 septembre 1999

Nom Prénom

Adresse

Tel

25 SEPTEMBRE
5^{ÈME} PYRAMIDE DE
CHAUSSURES
CONTRE LES MINES

Handicap International organise le 25 septembre, de 10h à 19h sur la place de la Comédie, la cinquième édition de la pyramide de chaussures, symbole de la campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel. Des spectacles et des animations accompagneront cet événement destiné à appeler à l'universalisation du traité d'interdiction des mines antipersonnel et à la vigilance pour le respect des engagements pris par les états signataires.

2 OCTOBRE
JOURNÉE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX
MONTPELLIÉRAINS

Au programme de cette journée spécialement organisée pour les personnes nouvellement installées à Montpellier, une présentation de la ville par Raymond Dugrand, premier adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, suivie d'une visite de la ville conduite par les guides de l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier.

En fin de matinée, les participants seront accueillis au Corum où Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier et Président du District, leur présentera l'équipe municipale et les grands projets de la ville. Les nouveaux Montpellierains trouveront également au Corum l'ensemble des documents et des renseignements pratiques sur la ville grâce à l'exposition présentant les services municipaux, ceux du District, ainsi que les principaux organismes culturels de Montpellier. **Les inscriptions pour la journée d'accueil des nouveaux Montpellierains sont ouvertes à l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier, place de la Comédie (tel : 04 67 60 60 60).**

2 ET 3 OCTOBRE
COMÉDIE DES
CHIENS ET DES
CHATS

Comme chaque année à l'occasion de la Saint-François d'Assise, patron des animaux, la S.P.A. organise une journée nationale d'adoption de chiens et de chats. A Montpellier, les 2 et 3 octobre prochains, c'est sur la place de la Comédie que la S.P.A. vous donne rendez-vous entre 10h et 18h.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL NOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 27 JUILLET

Les vignerons producteurs de vins AOC de la région montpelliéraine, aidés par des géologues, des climatologues, des agronomes, des spécialistes de la communication et des marchés mondiaux des vins, travaillent collectivement à la définition et la mise en place d'une appellation d'origine contrôlée "Grés de Montpellier" destinée à désigner les vins de bonne qualité produits dans une région délimitée par le Vidourle à l'Est, l'Hérault à l'Ouest et la région du Pic Saint-Loup au Nord.

Les "Grés de Montpellier" ou le renouveau de la viticulture montpelliéraine

Les vignerons de la région de Montpellier travaillent depuis plusieurs années à la création d'une appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) "Grés de Montpellier" au sein de l'appellation régionale des "Coteaux du Languedoc". Le Conseil Municipal, lors de la séance du 27 juillet dernier, a apporté son soutien à cette démarche.

Délimité à l'Est par le Vidourle, à l'Ouest par l'Hérault et au Nord par le Pic Saint-Loup, le terroir des "Grés de Montpellier" regroupe 50 communes. Il compte au total un millier de producteurs de vins des "Coteaux du Languedoc" - particuliers ou caves coopératives- qui se sont engagés dans une stratégie à long terme de développement de la qualité.

"Nous travaillons sur ce projet depuis une dizaine d'années" précise Jean Clavel, vigneron et Président du Syndicat des Grés de Montpellier. Dix années d'effort pendant lesquelles les viticulteurs -aidés par des climatologues, des géologues, des agronomes, des oenologues et des spécialistes de la communication et des marchés mondiaux- ont mené un travail de fond très important, notamment en matière d'encépagement, d'équipement des caves et de formation oenologique, pour amener leurs

vins au meilleur niveau. En jeu : l'adaptation de la production des vins de la région de Montpellier aux modes de consommation actuels. "Le marché du vin a fortement évolué au cours des dernières années" explique Jean Clavel. "L'exigence de qualité est aujourd'hui devenue beaucoup plus forte qu'auparavant."

L'EXIGENCE DE QUALITÉ

Cette constatation a été à la base de l'engagement des producteurs de notre région qui ont pris conscience de ces évolutions ainsi que des efforts à accomplir pour que nos vins répondent aux attentes des consommateurs en termes de qualité. Désormais, grâce au travail conjoint des vignerons et du Syndicat des Coteaux du Languedoc, nous sommes sur le point d'aboutir." Le dossier, transmis aux services de l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) est en effet en cours d'examen. "Concrète-

ment, explique Jean Clavel, les vins des "Grés de Montpellier" trouveront leur place à un niveau intermédiaire dans la hiérarchie des vins de la région. Ils s'intercaleront entre les vins A.O.C. "Coteaux du Languedoc" de niveau régional et des vins plus rares qui constituent l'excellence des crus de notre terroir.

La reconnaissance des "Grés de Montpellier" en tant que terroir des "Coteaux du Languedoc", à l'image de ce qui a été fait il y a quelques années pour le Pic Saint-Loup, devrait intervenir courant 2000. L'objectif sera ensuite, pour Jean Clavel ainsi que pour l'ensemble des producteurs de la région de Montpellier, "de renforcer l'organisation pour aboutir à un décret A.O.C. "Grés de Montpellier". Tout cela en espérant que la généralisation de la production de vins de haute expression dans certains terroirs tels que Saint-Georges-d'Orques ou Saint-Christol, par exemple, permettra également de faire reconnaître par l'Institut National des Appellations d'Origine certaines appellations communales qui assureront la présence de notre région dans les vins de très haut de gamme."

*Jean Clavel est l'auteur de deux ouvrages: "Histoire et avenir des vins en Languedoc", avec Robert Baillaud (Ed. Privat, 1985) et "Le 21^e siècle des vins du Languedoc" (Ed. Causse, 1999).

DE LA VIGNE À MONTPELLIER DEPUIS 2500 ANS

La présence de la vigne dans la région de Montpellier est très ancienne. Morceaux choisis de quelques temps forts qui ont jalonné son histoire.

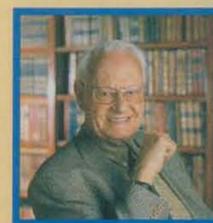
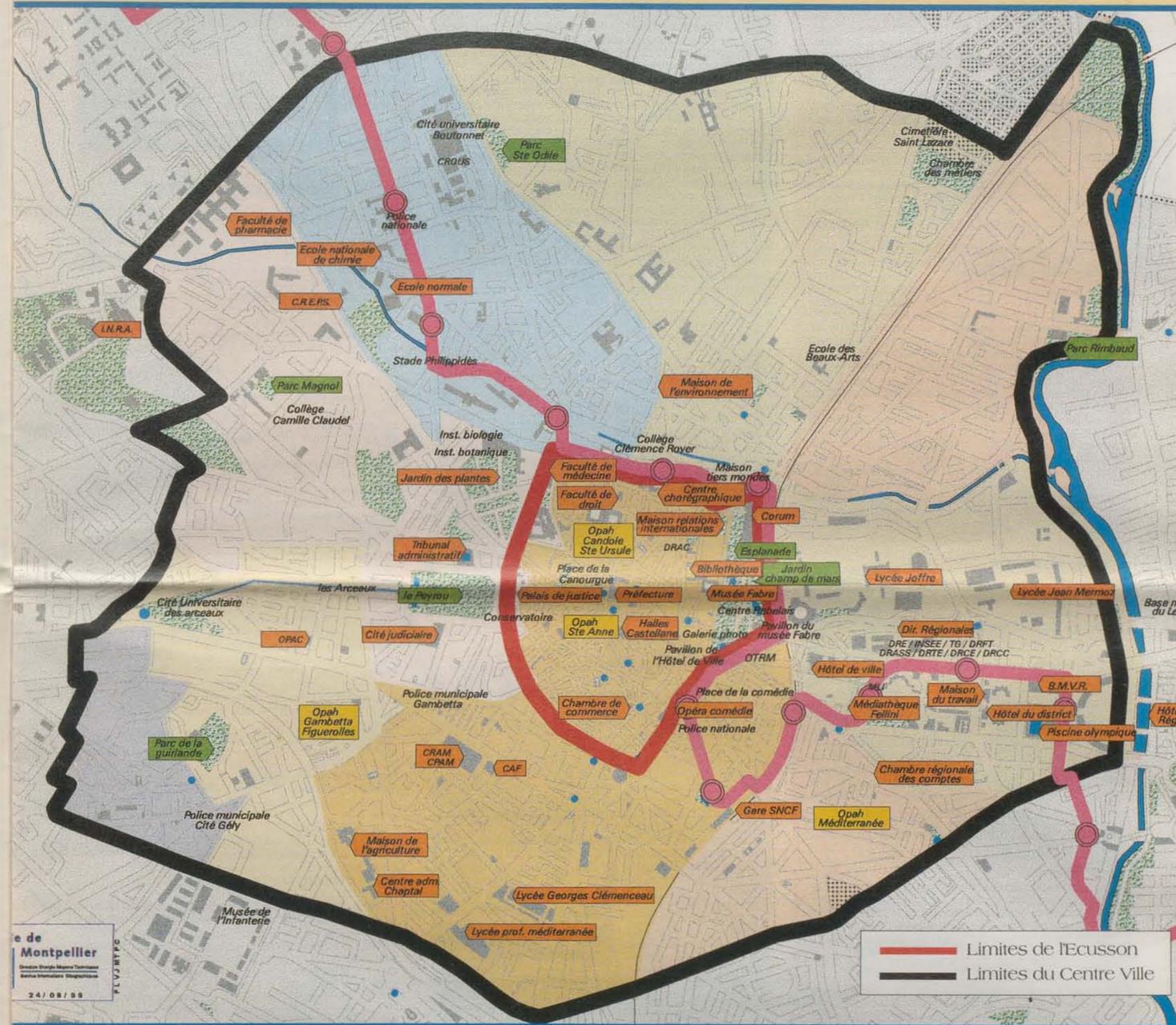
- Lors de la découverte du site étrusque de Lattara (Lattes) par Henri Prades, des graines de raisin fossilisées ont notamment été retrouvées dans les fouilles d'une maison.
- Les Romains ont développé la culture commerciale de la vigne tout au long de la Voie Domitienne qui franchit le Lez à Castelnaud et le Vidourle à Ambrussum.
- Rabelais, étudiant la médecine à Montpellier, herborise à Grammont sur la Méjanelle et découvre le vin clair et du Domaine, après les muscats de Mireval qu'il met en scène dans Pantagruel.
- Arnaud de Villeneuve et, plus tard, Edouard Adam, ont beaucoup fait pour l'image internationale viticole de Montpellier et ont contribué au progrès viticole avec la création et l'amélioration de l'alambic et de l'eau de vie.
- Thomas Jefferson, l'un des pères de la constitution des Etats Unis, ambassadeur en France de 1785 à 1789, vient se soigner à Montpellier et découvre ses vins dont il remplira régulièrement sa cave lorsqu'il sera élu Président des Etats Unis.
- Lorsque le vignoble français a été envahi par la phylloxéra, au XIX^e siècle, c'est la recherche agronomique montpelliéraine qui a découvert les moyens de lutte contre cet insecte.



De l'Hérault au Vidourle... Du Pic Saint-Loup à la Méditerranée : le terroir des Grés de Montpellier

Le terme "grés" est très répandu en Languedoc. Il désigne une terre de production de bon vin, caillouteuse et pauvre, sur laquelle seuls la vigne et l'olivier peuvent porter des fruits. L'aire de production des Grés de Montpellier rassemble 50 communes qui représentent une surface totale en vigne de 12000 hectares (dont 5000 hectares classés en AOC).

Le centre ville avec son joyau l'Ecusson



Jusque dans les années 60 le centre de Montpellier se confondait avec son centre historique. Avec le développement de la ville, qui est passée de 80 000 habitants au début du siècle à 228 000 au dernier recensement, le coeur de Montpellier était devenu trop étroit pour battre assez fort et faire vivre une véritable

métropole. Il a donc fallu greffer sur l'Ecusson, qui reste le coeur battant de la cité, une nouvelle capacité cardiaque qui soit digne de lui. La première réponse fut la réalisation d'Antigone. La deuxième réponse fut de placer en bordure immédiate de l'Ecusson les équipements qui ne pouvaient pas y être implantés faute d'espace : le Corum, la cité judiciaire, le centre chorégraphique national... Parallèlement le centre historique a fait l'objet de soins intensifs pour développer ses potentialités et devenir

ce qu'il est aujourd'hui, un produit rare, performant, actif, avec une population qui augmente au lieu de diminuer comme dans de nombreuses autres villes de France. Le centre de Montpellier s'est développé à l'échelle de l'agglomération : il s'étend aujourd'hui des Aubes à Figuerolles, d'Antigone à Boutonnet en intégrant les quartiers Gambetta, Gares, les Beaux-Arts, les Arceaux.

Raymond Dugrand
1er Adjoint au Maire
Délégué à l'urbanisme

Les quartiers du centre ville

Antigone



LE CENTRE VILLE REJOINT LE LEZ

Le quartier d'Antigone, dessiné par l'architecte catalan Ricardo Bofill, s'impose aujourd'hui comme une référence de l'urbanisme contemporain. Il a été créé dans les années 80, sur une quarantaine d'hectares de terrains qui appartenaient à l'armée et à une congrégation religieuse. Ces terrains, situés à peine à 300 mètres de la place de la Comédie, initialement zone de protection de la citadelle, bloquaient l'extension de la ville vers l'est depuis plus de trois siècles.

Aujourd'hui, Antigone fait partie du centre ville. On habite, on travaille, on vient nager ou se promener à Antigone. On compte 4000 logements dont 20% de logements sociaux, tous les équipements nécessaires à la vie des habitants dont une école primaire, "Périclès" et une école maternelle "Aristote", 100 000 m² de bureaux, 25 000 m² de commerces, 35 000 m² d'hôtels et de restaurants, 878 places de parking en sous-sol (Europa et Antigone). Le quartier fait la part belle aux piétons, leur réservant plus de 5 hectares. Il est organisé autour d'un axe piétonnier ponctué de plusieurs places publiques où sont plantés de nombreux arbres d'essences variées (platanes, pins cyprès, liquidambars). Trois équipements publics de centralité ont été également construits dans le quartier : la médiathèque Federico Fellini, la piscine olympique et la bibliothèque municipale à vocation régionale et archives municipales qui ouvrira en l'an 2000.

Piscine olympique

Adaptée aux compétitions internationales, elle peut accueillir 2000 spectateurs. Elle propose aussi un bassin de détente et de loisirs, un club de remise en forme, un gymnase, une cafétéria, un restaurant et des commerces. (Architecte : Ricardo Bofill)



Médiathèque Federico Fellini

Elle comprend : une vidéothèque de consultation de 73 postes, trois salles de vidéo projection, une bibliothèque, une diacothèque avec 4 laboratoires de langues, une discothèque de prêt et un centre de documentation audiovisuelle. (Architecte : Ricardo Bofill)

Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR)

L'ouverture est prévue à l'automne 2000. On y trouvera : une bibliothèque patrimoniale, les archives municipales historiques, une bibliothèque pour mal voyants, la bibliothèque d'Occitanie, des espaces de convivialité (salles de lecture, forum, laboratoires de langues, salles d'exposition...). (Architectes : Chemetov, Huidobro).

Enfin la première ligne de tramway assurera une excellente desserte du quartier avec trois stations : Antigone, Léon Blum, place de l'Europe. Au titre des projets dans ce secteur il faut retenir la construction des Halles Jacques Coeur, l'aménagement de la place Faulquier et du site de l'ancien lycée Marguerite Audouin, l'implantation d'une fontaine place du Nombre d'Or, et l'aménagement de la place Dionysos. (Cf page 12).



Les Aubes

LE CALME AU CENTRE-VILLE

Le premier lotissement du quartier des Aubes, créé à la fin du 19ème siècle sur des terrains maraîchers, s'étend entre le Lez et la route de Nîmes. Ce quartier paisible, situé à moins de 15 minutes à pied de la place de la Comédie, fait partie aujourd'hui de la couronne du centre ville. On trouve encore des traces de l'activité agricole. Le seul moulin toujours en activité sur les bords du Lez se trouve dans ce secteur. Il fabrique de la farine qui est vendue dans la région. Les petites maisons des maraîchers, entourées de jardins, côtoient aujourd'hui des villas modernes et des petites résidences privées ou de logement social.

Le quartier dispose d'équipements qui participent à la convivialité : au cœur du quartier, la maison pour tous George Sand offre un lieu chaleureux d'animations et de rencontres. Le parc Rimbaud, un des plus beaux de Montpellier avec des platanes magnifiques, et le charme mystérieux du Lez qui le borde, a fait l'objet d'importants travaux : réfection des allées, jeux d'enfants, terrains de boules et club-house. Le grand projet pour ce quartier est l'aménagement du Lez vert dont certains tronçons ont déjà été aménagés dans le cadre du rehaussement du seuil de Montaubert et de la création d'un nouveau seuil en amont du pont du Garigliano (réalisation d'un plan d'eau de 1,4 km). Les projets concernant le quartier visent à mettre en valeur ses atouts : les Aubes, enclavée verte du centre-ville, gardera son caractère champêtre. Le sud-ouest des Aubes sera desservi par la station Corum du tramway.



Le Lez

Les Arceaux

UN SITE CHARGÉ D'HISTOIRE

L'élément structurant majeur du quartier est indéniablement l'aqueduc des Arceaux érigé par Henri Pilot entre 1753 et 1763, pour amener les eaux de la source Saint-Clement à Montpellier. L'histoire, très présente dans ce quartier situé au pied de la prestigieuse place royale du Peyrou, se lit dans le tissu urbain. On y trouve : entre la rue de Lodève et les Arceaux, un lotissement dense et populaire, construit après la Révolution dans un vaste enclos appartenant aux Frères Prêcheurs; plus à l'ouest, une des premières cités universitaires de France, bâtie vers 1935 sur l'emplacement d'une ancienne brasserie; plus au sud, subsistent des maisons de réception très prisées par les Montpelliérains au 18ème siècle, comme l'hôtel d'Etienne-Isaac Guidais (1758); sur l'emplacement de l'ancienne glacière des Arceaux, un jardin public aménagé à la fin du 19ème siècle; le long du boulevard des Arceaux, un bel ensemble d'hôtels particuliers construits vers 1860, sous le Second empire, avec jardins sur le devant. Les aménagements réalisés dans ce quartier ont tenu compte de ce contexte exceptionnel. Le gymnase construit en 1886 au pied du Peyrou a été démoli, et un jardin à la française aménagé sur son emplacement redonne au site sa beauté. L'espace Pilot, œuvre de l'architecte Richard Meier a su marier une opération immobilière de prestige et la mise à disposition des habitants d'équipements de quartier: salle Guillaume de Nogaret, piscine et gymnase Pilot. C'est sur ce site qu'a été construit le nouveau tribunal administratif.



Les Beaux-Arts



UNE RÉNOVATION RÉUSSIE

La fermeture des abattoirs dans le quartier des Beaux-Arts, rendue nécessaire par des contraintes économiques, s'est traduite par la libération d'un grand espace auquel s'est ajouté le terrain libéré par la démolition de la cité de transit Bernard Déléclieux devenue insalubre. La municipalité a mis en oeuvre une politique de reconstruction urbaine afin de reloger les habitants et de dynamiser le quartier. Trois cents logements à dominante sociale ont été construits entre les rues Cavalerie et Substantion, reprenant la même trame urbaine que le reste du faubourg construit pour l'habitat des chevallards et de leurs employés aux abattoirs; maisons de ville de 2 à 3 étages, rues qui se croisent à angle droit. Un mail piétonnier traverse cet ensemble, avec des placettes arborées et une fontaine, pour aboutir à la place des Beaux-Arts, cœur vivant du quartier avec son marché de plein air. L'apport de population supplémentaire a contribué à la revitalisation de ce quartier et a permis non seulement de maintenir de nombreux commerces mais également d'en créer d'autres. Les équipements qui participent à la qualité de vie des habitants ont été maintenus et renforcés: Club Age d'Or de la Cavalerie Gymnase des Arts Tennis Boulodrome des Arts Terrains de sport du Père Prévost Terrain de football du Mail des Abbes Parc Edith Piaf Ecole maternelle La Fontaine Crèches Cléonice Pouzin, Accroche-Coeur Jardin d'enfants Les Boutons d'Or

Une deuxième phase d'aménagement du quartier, entre la rue de Substantion et la route de Nîmes, est en cours. Le projet intègre la réalisation de logements sociaux et d'équipements nouveaux, et en particulier une maison de quartier (plus proche pour les habitants du quartier que la Maison pour tous Albert Dubout dont ils dépendent actuellement), un parc public, une école primaire, l'extension de l'école des Beaux-Arts. (Cf projets page 12)



Jardin d'enfants Les Boutons d'Or

Gares-Méditerranée

LA RESTRUCTURATION EST AMORCÉE

Entre le boulevard de Strasbourg, le square Jean-Monnet, la gare et l'avenue du Pont Juvénal, en ceinture du centre historique, s'étend un quartier mixte, érigé après 1850, d'une part pour les employés de l'usine à gaz (avec une dominante de petites maisons de ville), d'autre part en opération d'urbanisme (place Camot, boulevard de Strasbourg) d'accompagnement de la gare (1850). Ce quartier à forte identité présente une vie associative dynamique. En 1998, la ville a lancé sur ce quartier, pour une durée de 3 ans, une opération programmée d'amélioration de l'habitat dont les objectifs sont multiples : améliorer le cadre de vie ; favoriser et conforter un équilibre social harmonieux ; promouvoir la réhabilitation du bâti ancien en luttant contre l'insalubrité ; améliorer et renforcer les espaces et équipements publics ; conforter la structure commerciale existante.

Comme dans les autres Opah, la ville, en accompagnement de la participation active des habitants au renouvellement de leur quartier, a procédé à des investissements publics de qualité dont le total atteint 9 millions de francs.

- Construction de la maison pour tous Voltaire au square Jean-Monnet
- Aménagement de la voirie et du trottoir pour créer un véritable accès piéton entre la rue de la Méditerranée, la maison pour tous, et la rue Lafitte
- Aménagement de la place François-Jaumes

Il faut noter également en projet la création d'une cyberbase à la maison pour tous Voltaire. Le bilan de l'Opah, à mi-parcours : 85 dossiers de demandes de subventions ont été déposés, 22 chantiers sont achevés, 28 sont en cours. Cela représente 8 600 000 F de travaux, 1 600 000 F de subvention de l'Etat et de la ville. Pour tout renseignement une permanence est organisée les lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h, au 24, rue de la Méditerranée. Tél. 04 67 65 07 66

Boutonnet

UN FAUBOURG COMMERCANT EN LISIÈRE DU CENTRE HISTORIQUE

La partie haute du faubourg Boutonnet est en réalité un village-rue édifié sous l'égide des comtes d'Omaison, seigneurs de Boutonnet, en limite du consulat de Montpellier, et au plus près de l'enclos de la ville, pour profiter commercialement des importants flux transitant entre Montpellier et les Cévennes par le val de Montferand. Ce n'est qu'après la Révolution que Boutonnet devient un quartier de Montpellier.

La partie ouest du quartier est constituée de maisons individuelles, la partie est de maisons de ville ordonnées en alignement sur la rue du faubourg Boutonnet. Cette rue qui est la colonne vertébrale du quartier a toujours abrité de nombreux commerçants et artisans. Réaménagée avec des trottoirs et des stationnements elle conserve son caractère et reste un lieu d'animation et d'activité commerciale dynamique.

Des logements sociaux au jourd'hui remplacent la cité d'urgence d'après guerre et trois résidences universitaires participent à l'animation du quartier, dont le clos de Boutonnet, ancienne maison de plaisance du Vicomte d'Espons. De nombreux équipements publics ont été construits par la ville pour le confort des habitants :

Crèche Le Petit Prince de Boutonnet Halte garderie Europa Assas Ecole maternelle Pauline Kergomard, écoles primaires Condorcet et Charles Davlier Salle de sport Alain Achille Stade Philippiques Résidence-foyer Saint-Côme Parc Sainte-Odile Maison de l'Environnement et Maison des Tiers Mondes

Trois stations de tramway desserviront l'année prochaine Boutonnet : Albert 1er, Boutonnet, Stade Philippiques, et Louis Blanc.

A ce jour, la ville étudie la possibilité de créer une maison de quartier dans l'ancienne maison religieuse Marie Caizergues.

Au titre des aménagements prévus citons encore des travaux de voirie et en particulier, en l'an 2000, l'aménagement des rues de Nazareth, Saint-Vincent-de-Paul, du 81ème RI, Marie-Caizergues (alignement 2x1 voie avec piste cyclables, stationnement, arbres d'alignement et mobilier urbain).



La rue du Faubourg Boutonnet



La Maison Pour Tous Voltaire



Le stade Philippiques et la cité Olympique

Gambetta-Figuerolles

EN PLEIN RENOUVEAU



Une maison restaurée dans le cadre de l'OPAH

boulevard Renouvier, de la place Salengro, de la rue du faubourg du Courreau, de la place Chaptal, du square Abbé Coursindel, création d'une salle de spectacle à la maison pour tous Joseph Ricome (théâtre Gérard Philipe). Au terme de l'opération, on compte : 165 logements locatifs réhabilités dont 79 vacants remis sur le marché locatif ; 27 logements occupés par leur propriétaire, rénovés ; 62 façades ravalées. Cette opération a représenté un remarquable impact économique de 37,5MF investis sur le quartier ; 15,5MF par la ville de Montpellier, 6,1MF par l'Anah et l'Etat, 15,9MF par les habitants.



Le quartier Gambetta-Figuerolles constitue un milieu urbain original dans la ville, par son histoire, celle de ses habitants et par son urbanisme. On y trouve des grands espaces urbains comme le boulevard Gambetta ou la place Saint-Denis, des rues commerçantes comme la rue du Faubourg du Courreau et du Faubourg Figuerolles, des places animées comme le plan Cabanes ou se tient un marché quotidien, ou la place Salengro, des immeubles bourgeois du 19ème siècle, des petites maisons à portes cochères avec des jardins comme dans le quartier des "Saints"...

Ce quartier particulièrement dynamique, à la vie associative riche, accueille de nombreux commerçants et artisans : le boulevard Gambetta, la rue du Faubourg du Courreau, le plan Cabanes, le faubourg Figuerolles sont très animés. 200 logements réhabilités dans le cadre de l'OPAH. En 1994 la ville a lancé une opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le quartier pour une durée de 3 ans (en partenariat avec l'Anah, l'Etat, la Capeb, et la Chambre des métiers). Avant le démarrage de l'opération et afin d'impulser une dynamique de réhabilitation dans le quartier, la ville a mené des actions d'envergure sur des espaces et des équipements publics : aménagement paysager du

quartier des "Saints"...

200 logements réhabilités dans le cadre de l'OPAH. En 1994 la ville a lancé une opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le quartier pour une durée de 3 ans (en partenariat avec l'Anah, l'Etat, la Capeb, et la Chambre des métiers). Avant le démarrage de l'opération et afin d'impulser une dynamique de réhabilitation dans le quartier, la ville a mené des actions d'envergure sur des espaces et des équipements publics : aménagement paysager du

La politique de mise en valeur de l'Ecusson porte ses fruits : 4,7 % d'habitants en plus (de 90 à 1999)

Contrairement à ce qui se passe dans certaines villes de France dont les centres historiques se vident peu à peu de leurs habitants, l'Ecusson se repeuple : notre centre historique est passé de 9790 habitants en 1990 à 10248 en 1999. La politique de mise en valeur du patrimoine et d'animation du coeur de ville porte ses fruits

POUR UN CENTRE HISTORIQUE ANIMÉ :

Mise en valeur de l'espace urbain

L'Ecusson est un lieu unique pour flâner et faire ses courses en toute tranquillité. Les habitants de l'agglomération comme les touristes aiment se balader autant dans les rues commerçantes très animées que dans les ruelles ou les places calmes et ombragées.

La construction du tunnel et l'aménagement de la place de la Comédie, terminés en 1986, ont permis de doter le coeur de ville du plus grand plateau piétonnier d'Europe, traversé chaque jour par 60000 personnes. La desserte de cet espace majeur par la première ligne de tramway de l'agglomération va en renforcer l'attractivité. L'aménagement des rues piétonnes, des places a permis de créer une multiplicité de lieux dotés chacun d'un charme spécifique, et où il fait bon se promener et faire ses achats.



La place de la Comédie



Grand rue Jean Moulin

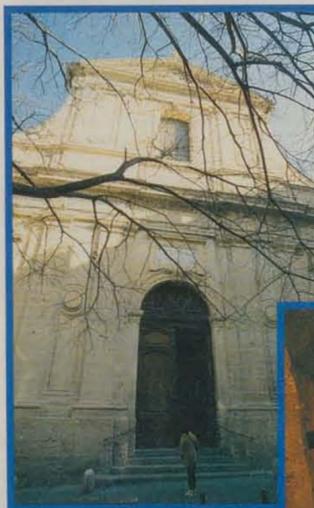
POUR UN CENTRE HISTORIQUE BEAU :

Mise en valeur du patrimoine

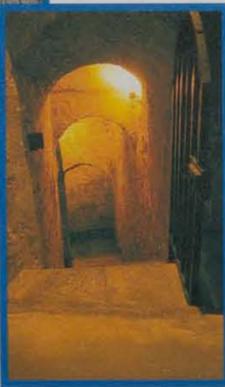
Montpellier dispose d'un patrimoine inestimable. De l'époque médiévale subsistent quelques belles caves voûtées, la synagogue et le mikvé, et des vestiges comme ceux de la première église Notre-Dame des Tables, de l'hôpital du Saint-Esprit ou de la porte du Pila-Saint-Gely, retrouvés à l'occasion du chantier du tramway.

Mais c'est le 18ème siècle qui a laissé dans la pierre son empreinte la plus forte, avec la construction d'un grand nombre d'hôtels particuliers et de la place royale du Peyrou.

Ce patrimoine, cher au coeur des Montpelliérains, et qui constitue un atout majeur pour l'activité touristique de notre cité, a fait l'objet d'un programme de mise en valeur qui rend notre Ecusson encore plus beau et plus attractif : restauration des monuments historiques, ravalement des façades, suppression des lignes électriques aériennes, éclairage des monuments...



Notre-Dame des Tables



Le Mikvé Medievale

POUR UN CENTRE HISTORIQUE OÙ IL FAIT BON VIVRE :

Sainte-Anne, une opération exemplaire d'amélioration de l'habitat

Le quartier Sainte-Anne présente un caractère bien identifié au coeur de l'Ecusson.

C'est l'un des quartiers les plus anciens de Montpellier, bâti dès le 11ème siècle autour de l'église Saint-Firmin composée à la fois d'hôtels particuliers et de maisons d'artisans et d'ouvriers. Au 19ème siècle, le quartier connaît un traumatisme urbain avec le percement de la rue Impériale (la rue Foch) sur le modèle haussmannien. C'est à cette période qu'est construite l'église Sainte-Anne, dont le clocher domine toute la ville.

Une Opah, lancée en 1993 pour trois ans, amorce le renouveau du quartier.

La revitalisation commence par d'importants travaux publics effectués par la ville : réfection de la place et de certaines rues pour un coût de 10 MF ; restauration et ravalement de l'église qui, en accord avec l'Evêché, est transformée en espace culturel ; le Carré Sainte-Anne (Coût 4,8 MF).

Parallèlement une campagne de revitalisation des activités économiques, visant à promouvoir les métiers d'arts sur le quartier est lancée avec succès : quatre luthiers, des galeries d'art s'installent autour du pôle formé par le conservatoire et le Carré Sainte-Anne, tout en maintenant des commerces de proximité.

L'Opah est également une réussite. A terme 157 immeubles ont fait l'objet de travaux subventionnés (sur 252) et 160 logements ont été réhabilités.

L'ensemble de ces opérations a généré environ 40 millions de francs de travaux, ce qui représente un impact important sur l'économie locale.

Cette opération, qui a réellement transformé le quartier tout en conservant son identité, est une des actions de mise en valeur de notre patrimoine les plus réussies.

Rappelons que dans les années 80 la ville avait lancé dans le secteur Candolle-Sainte-Ursule la première Opah. Elle visait l'arrêt de la dégradation du bâti, le maintien de la population afin d'affirmer l'identité populaire du quartier, la création d'espaces de rencontre en aérant le tissu urbain très dense. Ces actions ont été amplifiées par la démolition d'immeubles insalubres et menaçant ruine. Au total 60 logements ont été modernisés et quatre espaces publics aménagés : square Verrière Basse, plan de l'Olivier, rue du Pila-Saint-Gely, et place de la Chapelle Neuve.



Sainte-Anne



Cité Judiciaire



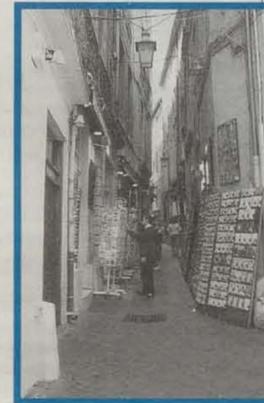
Le Corum

POUR UN CENTRE HISTORIQUE ACTIF :

A la frange de l'Ecusson, des activités dynamisantes

Pour des raisons de manque d'espace, il était impossible de développer dans le centre historique de nouveaux équipements de niveau métropolitain. Plutôt que de les reléguer très loin, près des autoroutes dans l'espace périurbain, il a été décidé de les localiser en périphérie immédiate de l'Ecusson, sur la ligne même des boulevards médiévaux : construction du tribunal administratif (signé Richard Meier) et du nouveau palais de Justice (signé Bernard Kohn) de part et d'autre du Peyrou ; réalisation du Corum par Claude Vasconi, au bout de l'Esplanade ; intégration du centre chorégraphique national par Florence Lipsky et Pascal Rollet au sein du couvent des Ursulines ; mais aussi aménagement du pavillon de l'Hôtel de Ville, et demain aménagement de Saint-Charles.

"Que deviendrait", interroge Raymond Dugrand, "le centre historique si on le privait soudain des festivals des opéras, des expositions, des concerts, des comédies, des congrès ? Les grands équipements", explique-t-il "fonctionnent en fait comme autant de petits pôles de croissance générant chacun des effets induits bénéfiques sur le vieux tissu central. D'autant que les grands travaux d'infrastructure en ont dans le même temps facilité l'accessibilité, avec, dans un rayon d'un kilomètre de la Comédie, près de 10000 places de parkings souterrains. Et peut-on mesurer ce qu'apportera à l'Ecusson l'ouverture de la première ligne de tram qui mettra à moins de 30 minutes de la Comédie plus de la moitié des habitants de la ville ?



Cité Judiciaire

Investissement de la ville sur le patrimoine historique de l'Ecusson



Sainte Eulalie

EDIFICES CULTUELS : 15,9 MF

Eglise Notre-Dame-des-Tables : 3,5MF
Saint-Roch : 2,4MF
Saint-Mathieu : 1,3MF
Sainte-Anne : 3,5MF
Mikvé et synagogue médiévaux : 2MF
Chapelle de la Visitation : 0,5MF
Sainte Eulalie : 0,7MF

AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES : 5,5MF

Une première campagne-test de ravalement des façades de la place de la Comédie et de ses abords a été lancée en 1987.

Le processus étant amorcé, une seconde campagne a été engagée en 1990 pour deux ans. Le périmètre défini, englobant presque la totalité du secteur sauvegardé, concernait 1697 immeubles privés, représentant 2528 façades. Pour s'adapter au potentiel, en terme de charge de travail, des entreprises qualifiées, le délai de fin de campagne a été tacitement reconduit chaque année. A ce jour 898 immeubles privés ont été ravalés. Il en reste donc 799 à traiter. Le montant total de subvention municipale versé est de 3,7MF.

Par ailleurs, la ville a passé contrat avec douze architectes-conseils, spécialistes du patrimoine historique, pour établir les diagnostics des travaux à effectuer, immeuble par immeuble, et fournir gracieusement ce document aux propriétaires ; montant des honoraires versés pour ces diagnostics : 1,8MF.

HÔTELS PARTICULIERS : 7,8 MF

Armand : 2MF
Varennes : 1,1MF
Bachy du Cayla : 850000F
Richer de Bellevial : 1MF
Assas : 2,4MF
Trésoriers de France : 0,5MF (Subvention à la SAM)

MONUMENTS : 106 MF

Opéra : 8,166MF
Tour de la Babote : 5,8MF
Couvent des Ursulines : 22,2MF, restauration du bâtiment ; 35MF, aménagement du centre chorégraphique
Pavillon du musée Fabre : 9,8MF
Place royale du Peyrou - Arc de Triomphe : 12,7MF
Musée Fabre - Bibliothèque : 12,5MF

Pavillon du Musée Fabre



Musée Fabre



Hôtel Armand, rue de Candolle

PARTICIPATION DE LA VILLE À LA DISSIMULATION DES FILS ÉLECTRIQUES AÉRIENS : 5,6MF

La ville, en liaison avec Edf a entrepris un programme de longue haleine pour dissimuler les câbles et fils aériens qui encombrant le ciel de l'Ecusson. En 20 ans près de 6 millions de francs ont été consacrés par la ville à cette opération : rues Jean Moulin, de l'Argenterie, des Etuves, du Pila Saint Gely, de l'Aiguillerie, de l'Université ; et dans les secteurs Sainte Anne / Palais de Justice ; Canourgue / Préfecture ; Cathédrale / Verrière Basse / Providence.

LES ENSEIGNES DE MAGASINS

Désireuse de favoriser la mise en place d'enseignes de qualité, la ville a lancé une campagne de promotion comportant des aides financières sous forme de subventions pour les enseignes reconnues de qualité par un jury qualifié. Pour les enseignes conformes aux différents règlements et de bonne qualité esthétique, il est accordé une subvention de 50% du coût hors TVA plafonnée à 1000F.

CORUM : 850 MF

JARDINS : 9 MF

Square de la Tour des Pins : 0,965MF
Square Planchon : 2MF
Esplanade : 6,2MF



Square Planchon

ESPACES PUBLICS : 167,8 MF

Place de la Comédie : 11,8MF (81 MF pour le tunnel, 37 MF pour la place)
Place Saint-Roch : 5MF
Place Sainte-Anne : 5MF
Place de Compostelle - Rue de la Loge : 7,5MF
Place Jean-Jaurès : 8,5MF
Place de la Canourgue : 3,2MF
Rue de la Corrairie Saint Germain : 0,6MF
Autres rues piétonnes : 20MF

MISE EN LUMIÈRE DES MONUMENTS : 4,482 MF

De 1988 à 1990 la ville a mis en oeuvre une politique d'éclairage de ses monuments, complémentaire des travaux de restauration. Le Ministère de la Culture lui a d'ailleurs attribué un prix spécial, en 1989, dans le cadre du concours "Lumières et Monuments", pour la mise en valeur de la place de la Comédie et de la place royale du Peyrou.



Couvent des Ursulines

Place de la Comédie, opéra, façades, Trois Grâces : 1,07MF
Peyrou, promenade basse, arc de triomphe, Lions, trophées grilles, statue de Louis XIV, Château d'eau : 1,01MF
Couvent des Ursulines, rotonde, porte de la Blanquerie : 0,575MF
Sainte-Anne : 200 000F
Notre-Dame des Tables : 150 000F
Centre Rabelais : 60 000F
Hôtel Sabatier d'Espeyran : 150 000F
Bibliothèque : 250 000F
Vieux Hôtels : 102 000F
Palais de Justice : 30 000F
Chapelle de la Visitation : 100 000F
Hôtel Saint-Côme : 180 000F
Arceaux : 60 000F

Des projets pour le centre ville

1 LES HALLES JACQUES COEUR.

Réalisation en l'an 2000, boulevard d'Antigone, d'une halle avec une trentaine d'étals couverts, abritant des commerces de détail : bouchers, charcutiers, boulangers, fruits et légumes, poissonniers, restauration rapide, jouaux...

70 places de parkings seront également aménagées. Architectes : MM Piteau et Lauriol.

2 AMÉNAGEMENT DE LA PLACE FAULQUIER ET DU SITE DE L'ANCIEN LYCÉE MARGUERITE AUDOUX SUR L'EMPRISE DU LYCÉE, CONSTRUCTION DES DERNIERS IMMEUBLES D'ANTIGONE.

Création d'une voie nouvelle entre la rue de l'Épire et la place Faulquier, et réaménagement de la place Faulquier avec stationnement, plantations diverses, éclairage public et fontaine.

Mise à double sens de l'avenue du Pont Juvénal depuis l'avenue Jacques Cartier jusqu'à la place Faulquier.

3 MAISON DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'hôtel Sully, au bout de l'esplanade Charles-de-Gaulle, accueillera au printemps 2000 la Maison des relations internationales. Elle abritera la direction municipale du même nom, la Maison de l'Europe, des permanences des consulats des pays de l'Union européenne, le siège du CoSec et de l'association des anciens étudiants étrangers de Montpellier, et un centre de documentation relié à Internet.

4 LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À VOCATION RÉGIONALE

Conçue par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro, cette bibliothèque, inaugurée au printemps 2000, s'étend sur 15000m² dans le quartier d'Antigone. Elle abritera aussi les archives historiques de la ville. Près de 160000 ouvrages y seront disponibles et les lecteurs disposeront de 140 places assises. Elle sera équipée d'espaces pour les malvoyants, d'un forum d'actualité, d'un laboratoire de langues et d'une salle d'expositions et de conférences.

5 FONTAINES D'ANTIGONE

Un concours est lancé pour choisir l'équipe chargée de construire une fontaine publique monumentale avec des jets d'eau multiples. Cette fontaine sera implantée en septembre 2000. Place du Nombre d'Or. D'autres suivront jusqu'au Lez : place du Millénaire, place de Thessalie, place de l'Europe.

6 AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DIONYSOS

Cette place sera aménagée en l'an 2000 afin de permettre des manifestations culturelles (musique, danse), et de créer des espaces de convivialité : pergolas végétalisées, constructions légères type guinguettes pour restauration rapide, bancs, jardinières, éclairage...

7 AMÉNAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU LEZ

Aménagement des berges avec cheminement piétonnier et création d'aires de loisirs et de détente.

8 LOTISSEMENT BEAUX-ARTS

Réalisation par l'Opac de 72 logements sociaux et d'environ 60 logements en accession à la propriété.

9 LES HALLES CASTELLANE

La réhabilitation des halles Castellane est engagée. Elle comprend la création de surfaces commerciales nouvelles en érage pour accueillir le magasin de disques Virgin, et le maintien des halles au rez de chaussée. Pendant la durée des travaux des halles les commerçants actuels seront installés au Peyrou, et pour les fleuristes place des Martyrs de la Résistance.

des Ursulines, sur une surface de près de 3000 m². Il reste à aménager plus de 6000 m² de bâti ainsi que le cloître. Les travaux se feront en deux tranches : la première en 2000, pour installer les bureaux du festival Montpellier Danse ; la deuxième pour créer une cité européenne de la danse avec des lieux de travail à la disposition des invités du Centre National Chorégraphique, du festival, et du conservatoire. L'ensemble prendra le nom d'Agora de la Danse.

12 PARC PUBLIC ET MAISON POUR TOUS

Créé sur le site de la maison "Letellier", à l'angle de la route de Nîmes et de la rue du Marché au Bestiaux.

13 ECOLE JULES VERNE

Ecole primaire pour le quartier des Beaux-Arts.

14 ROUTE DE NÎMES

L'aménagement prévoit des tauriers roses, des arbres d'alignement, des trottoirs et des pistes cyclables.

15 ZAC SAINT-CHARLES

Le projet prévoit l'installation de l'université Montpellier III dans les locaux de l'ancien hôpital général datant du 18ème siècle, la réhabilitation de la clinique Saint-Charles, un programme immobilier offrant habitat social et privé, et la création d'une voie transversale de liaison entre la rue Auguste Broussonnet et l'avenue Bouisson Bertrand.

16 ILOT ARQUEBUSE

A l'occasion de la réalisation de la première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier et de la station Corum ce site va être aménagé selon un programme qu'il reste à finaliser. Les vestiges archéologiques mis à jour par les travaux du tramway seront mis en valeur.

17 MUSÉE ATHÉNÉE

Projet d'installation, dans l'ancien Institut Botanique, sous la responsabilité de l'université des sciences et techniques, d'un musée "Géologie, Paléontologie, Histoire des techniques".

18 MUSÉE DES DESSINS

La ville propose de regrouper dans les locaux de l'ancienne mairie (Hôtel Richer de Belleval), place de la Canourgue, après le départ des Prud'hommes, la collection Atger de la faculté de médecine et les trésors des dessins du musée Fabre.

19 MUSÉE DE LA MÉDECINE

Projet de regroupement dans les locaux de l'ancien laboratoire de santé (ancienne faculté de Pharmacie) des salles d'anatomie de la faculté de médecine, la pharmacie du 16ème siècle du Ccas, et le musée de la faculté de pharmacie.

20 PLACE ROYALE DU PEYROU

Elaboration d'un programme pluri-annuel de restauration et de mise en valeur avec l'aide de l'Etat et du Département d'environ 40MF.



21 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

22 - Informations de M. le député-maire

23 - Voeu du conseil municipal pour le transfert des cendres de Pierre Mendès-France au Panthéon. (cf. P. 14)

24 - Voeu du conseil municipal pour le classement en AOC des "Grés de Montpellier". (cf. article p 6)

25 - L'office du Tourisme de Montpellier a été classé 4 étoiles en 1993 pour une durée de 5 ans. Le conseil municipal demande le maintien de l'office dans cette catégorie. Ce reclassement doit permettre à l'office de s'adapter aux nouvelles exigences de ses clients, de ses partenaires et des Montpelliérains.

26 - Vente d'un immeuble situé 4, rue Sainte-Ursule, l'aménagement des abords du couvent des Ursulines étant terminé.

27 - Attribution de trois lots à bâtir dans le lotissement "Les Beaux-Arts" à la société GEPIC Promotion.

28 - Désignation du maître d'œuvre pour la réhabilitation des Halles Castellane : le groupe associant MM. Nébout, Collet et Burger, Verdier, et Bétérem Ingénierie.

29 - Modernisation des services publics des quartiers : informatisation des mairies annexes.

30 - A Antigone, après les travaux de percement de la Porte du Nombre d'Or, mise en vente de locaux qui pourraient recevoir des activités commerciales.

31 - Intégration du département de l'Hérault comme partenaire des études de modélisation du plan de déplacements urbains de l'agglomération de Montpellier.

32-26 - Demande de subvention et désignation du maître d'œuvre de l'aménagement intérieur des locaux du planétarium à Odysseum ; cabinet d'architecture Daron-Gayet.

33 - Agrément de la candidature de DELL Computer sur le parc d'activités Euréka. L'installation de cette entreprise permettra à court terme la création de 500 emplois.

34-14 - Acquisition des pro-

28 - Création d'un nouveau parc d'activités à vocation scientifique et technologique dénommé Euréka, situé à l'est de la commune, en bordure des rues de la Vieille Poste et Pommesgargues.

29 - Modification du PAE de l'avenue Emile Jeanbreau, créé il y a 6 ans, afin de mieux prendre en compte l'évolution démographique du secteur concerné et par conséquent de favoriser une implantation plus rationnelle du programme d'équipements publics.

30 - Convention financière entre la ville et le district de Montpellier pour la réservation d'un passage piétonnier entre l'Ilot Arquebuse et le Corum, d'une terrasse, et pour le démontage soigné et le stockage des vestiges de la chapelle du Saint-Esprit.

31 - Demande de subvention pour l'aménagement du Grand Mail à la Paillade.

32 - Création d'un nouveau parc d'activités dans la zone franche urbaine de la Paillade, dénommé "Parc 2000".

33 - Approbation du bilan de la concertation concernant la zone d'aménagement concertée de Malbosq. Le dossier est à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

34 - Approbation du dossier de réalisation de la Zac Port Marianne - Jacques Coeur.

35 - Aménagement d'un nouvel échangeur sur l'avenue Pierre-Mendès-France, au droit de la rue de la Mogère, dans le cadre de la Zac Port Marianne - Portes de la Méditerranée.

36 - Zac Port Marianne-Richter: approbation du plan d'aménagement de zone.

37 - Rapport annuel des administrateurs de la SERM au conseil municipal : les perspectives pour l'avenir s'annoncent satisfaisantes par l'engagement d'opérations nouvelles (aménagement du site de Saint-Charles, des halles Castellane, et du secteur de l'Arquebuse).

38 à 63 - Compte-rendu annuel de la SERM à la collectivité pour : Port Marianne, mandat d'acquisitions foncières ; Port Marianne, avenue de la Mer ; Zac Port Marianne-Blaise Pascal ; boulevard urbain C10 ; Zac Port Marianne-Consuls de Mer ; Zac Port Marianne-Jacques Coeur ; Quartier Port Marianne-Jardins de la Lironde ; Zac Port Marianne-Portes de la Méditerranée ; Port Marianne-Richter ; Schéma directeur d'aménagement pri-

maire de Port Marianne ; urbanisation des quartiers à l'est du Lez ; nouvel Hôtel de Ville ; Zac d'Antigone ; Echelles de la Ville ; quartier des Berges du Lez ; opérations Rives du Lez ; Bibliothèque municipale à vocation régionale et archives municipales ; concession d'aménagement de la Paillade ; Zac de la Fontaine ; Zac du Lac des Garrigues ; Zac de Malbosq ; reconstruction de l'Ilot Arquebuse ; Zac du Jardin aux Pivoines ; Zac de Tournezy.

64 - Compte-rendu annuel à la collectivité, de la société Héraltaise d'Economie mixte et de construction : Porte du Nombre d'Or.

65 - Rapport des administrateurs du CEEI Cap Alpha au conseil municipal.

66 - Rapport des administrateurs de la société Le Corum au conseil municipal.

67 - Rapport des administrateurs de la Semfim au conseil municipal.

68 - Rapport des administrateurs de la société Héraltaise d'économie mixte de construction au conseil municipal.

69 - Rapport des administrateurs de la SMTU au conseil municipal

70 - Rapport des administrateurs de la Somimon au conseil municipal.

71 - Adoption du budget supplémentaire 1999, budget général et budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et du lotissement municipal.

72 - Avenant au marché d'entretien des bâtiments communaux (lot plomberie).

73 - Projet d'aménagement d'une cité internationale de la Danse au couvent des Ursulines, dénommée "l'Agora de la Danse".

74 - Appel d'offres sur performances pour la mise en place d'une signalétique intérieure à la BMVR.

75 - Convention entre la ville et la société Tutto Va Bene pour la mise à disposition de l'Esplanade Grammont pour l'organisation du festival de musique techno Boréalais.

76 - Restructuration du musée Fabre après la libération des locaux de la bibliothèque centrale au printemps 2000.

77 - Demande de subvention pour le développement du service éducatif du musée Fabre qui a accueilli cette année 18 416 scolaires.

78 à 81 - Gestion de la dette : remboursement anticipé d'emprunts conclus auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la BNP, du Crédit Lyonnais et du Crédit Foncier.

82 - Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine en 1998.

83 - Mise en place d'un plan d'action municipal pour faire face au "bogue de l'an 2000".

84 - Affectation de diverses subventions : 30 000F à l'association sociale des Gitans de Bionne ; 5000F pour l'Aide aux mères et aux familles à domicile ; 15 000F à l'association des Gitans sédentaires de Montpellier ; 4000 à l'association Asphodèles.

85 - Réalisation d'un planétarium dans le cadre d'Odysseum ; délégation de service public et lancement de la procédure d'appel à candidatures.

86 à 98 - Garantie de la ville pour des emprunts concernant : la reconstruction de la résidence-foyer Michel-Belorgeot ; la construction de la résidence-foyer Simone-Gillet-Demange ; la construction de 56 logements par la société d'HLM FDI avenue du Père Soulas ; l'acquisition de 266 logements par l'Opac à la résidence Las Rebes ; la construction par l'Opac de 7 logements avenue de Lodève, de 25 logements rue de la Croix Verte, de 8 logements rue de Liège, de 8 logements rue de Nîmes ; pour la réhabilitation du patrimoine de l'Opac à la Paillade.

99 - Appel d'offres ouvert pour la fourniture de pièces automobiles d'origine pour les besoins du service auto municipal.

100 - Actualisation du régime indemnitaire du personnel municipal.

101 - Création d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire qui aura la fonction de directeur du parc zoologique.

102 - Création d'un poste d'attaché territorial qui aura la fonction de directeur de la Maison de l'environnement.

103 - Modification du tableau des effectifs : création de postes d'agents d'entretien à temps non complets. Cette modification va permettre la titularisation de 170 personnes travaillant à temps partiel dans les écoles.

104 - M. André Jean, ingénieur en chef, est nommé directeur de la régie des maisons pour

tous à compter du 2 août.

105 - Reconstitution des tarifs appliqués aux commerçants non sédentaires les soirs de concerts à l'Espace Grammont.

106 - Appel d'offres pour l'achat de structures d'accueil permettant la poursuite des activités commerciales pendant la durée de la réhabilitation des halles Castellane.

107 - Halles Castellane : convention de libération d'emplacement et d'indemnisation.

108 - Désignation du maître d'œuvre pour la réalisation des halles Jacques Coeur: groupement associant Robert Piteau, Jean Luc Lauriol, BETEREM, ARCORA, BET TCE.

109 - Protocole d'accord entre la Ville et la Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier pour la mise en place du programme d'illumination des places et des rues pour les fêtes de fin d'année.

110 - Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du manège d'enfants sur l'esplanade Charles de Gaulle.

111 - Affaire retirée de l'ordre du jour.

112 - Modification de la réglementation générale des halles et marchés pour permettre le développement de petites entreprises pouvant employer du personnel et donc de créer de l'emploi.

113 - Création d'un espace multisports dans le quartier du Petit Bard à proximité de l'école Joseph Delteil.

114 - Convention entre la ville de Montpellier et le Comité local d'organisation pour le championnat du monde de handball qui aura lieu au palais des sports René Bougnol entre le 20 et le 26 janvier 2001.

115 - Ouverture de la halte-garderie "Les Coquelicots" à côté du jardin d'enfants "Les Boutons d'Or".

116 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000F à l'association des Cévennes pour le développement de loisirs éducatifs.

117 - Communication de la lettre d'observations définitives adressée par la Chambre régionale des comptes.

118 - Appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement en deux fois deux voies de l'ave-

nue Pierre-Mendès-France, entre le pont de Chauviac et le rond point Evariste Galois.

119-120 - Avenant à la convention pour la desserte en eau potable à partir du service des eaux de la ville de Montpellier et la prise en charge dans le réseau d'assainissement de Montpellier des eaux usées de la commune de Grabels.

121 - Extension du réseau d'assainissement des eaux usées rue de la Cavalade.

122-125 - Dénomination de voies : allée Jacques Barrandon, impasse Joseph Fulcrand (quartier Croix d'Argent); place Valmy, allée de la Méditerranée (quartier Port Marianne); impasse Lou Trapet, impasse Lou Cadourlo, impasse de l'Aulan, impasse du Cers (quartier Près d'Arènes).

126 - Maintenance des escaliers mécaniques du Triangle et du passage Hermès : avenant au marché d'entretien.

127 - Attribution de subventions à différentes associations qui organisent des animations dans les écoles pour une enveloppe de 46203F. Cette somme s'ajoute aux 173 448F déjà attribués pour des actions menées de janvier à juin.

128 - Réalisation de travaux de sécurité à l'école élémentaire Sigmund Freud (groupe scolaire Aiguelongue).

129 - Informatisation de la validation des états d'heures de présence des agents non titulaires des agents des écoles.

130 - Participation de la ville de Montpellier aux dépenses d'investissements des collèges publics.

131 - Création d'un parc de 9200 m2 quartier de la Fontaine à Celleneuve : le parc Edouard André. Appel d'offres ouvert.

132 - Création d'un parc public de 30 hectares zac de Malbosc. Compte tenu de l'importance de ce projet il est proposé de lancer un concours de paysage, afin d'en sélectionner le concepteur.

133 - Demande de subventions pour le traitement aérien contre la chenille des pins des boisements forestiers de Montpellier.

134 - Organisation de la journée "En ville sans ma voiture" le 22 septembre prochain. (Voir article).

135 - Règlement de la réserve

naturelle volontaire du Lez parc de Lunaret.

136 - Centrale de production de froid de l'hôpital Lapeyronie : le conseil municipal émet un avis favorable, sous réserve que le CHU modifie son cahier des charges pour garantir un résultat en matière d'isolement acoustique certifié par un contrôle sonométrique à la réception des travaux.

137 - Mise en place d'une commission ad hoc sur le dossier des organismes génétiquement modifiés.

138 - Demande de subvention pour l'acquisition d'un nouveau sonomètre.

139 - Lancement de l'appel d'offres pour l'aménagement de la maison de quartier du Val de Croze dans l'ancien domaine de Bagatelle.

140 - Travaux d'aménagement et extension de la maison pour tous Joseph Ricome. Désignation du maître d'œuvre: Atelier Architecture Aménagement.

141 - Aménagement d'une maison pour tous "Paul-Emile Victor" dans les locaux d'un ancien mas (le mas Vanneau) pour le quartier des Cévennes. Désignation du maître d'œuvre: cabinet Goroneskoul.

142 - Construction en dur d'une maison de quartier rue des Poitiers, pour remplacer le préfabriqué existant (Proby).

143 - Construction d'un mur de clôture à l'angle des rues Ferran et Prairial, le long du cimetière annexe Saint-Lazare.

144 - Convention entre la ville et la société SFR pour l'installation d'un relais radiotéléphone sur le site du stade Paul Valéry.

145 - Création de 35 postes, et recrutements d'agent locaux de médiation sociale dans le cadre du contrat local de sécurité signé le 28 juin dernier.

146 - Etude préalable à la mise en place d'un dispositif de vidéo surveillance pour sécuriser certains espaces publics sensibles.

147 - Affaire retirée de l'ordre du jour.

148 - Agrément de candidatures pour la Zac Blaise Pascal.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE TRANSFERT DES CENDRES DE PIERRE MENDES-FRANCE AU PANTHÉON

Vivant, il était déjà érigé en mythe : celui d'un homme public par qui fut manifestée la preuve que toute action n'est pas vaine. Après sa mort, le mythe s'est épanoui en légende et mieux en référence. Il se trouve en effet que cet homme, qui n'a exercé l'autorité de l'Etat que quelques mois en 1938, sous l'égide de Léon Blum, puis une quinzaine de mois (1943-1945), dans la mouvance du Général de Gaulle, et moins de huit mois au sommet des responsabilités (1954-1955), a su s'imposer comme le symbole d'une conception de la vie politique. Il avait la passion d'avoir raison, non pas contre, mais en fonction des faits. Il poussa l'amour de son pays et le culte de la rigueur jusqu'à rendre à une génération, voire à deux, l'espoir que la politique n'était pas toujours une entreprise vaine ni le simple art du possible. Aujourd'hui, il fait l'unanimité de la classe politique républicaine car il est une figure emblématique de la rigueur, de l'intransigeance, du refus de la démagogie et du parler vrai. Au vu du rôle qu'il a joué au cours de ce 20ème siècle, des voix s'élevaient pour demander le transfert des cendres du Président Pierre Mendès-France au Panthéon. En effet, tant de constance et de réussite par delà les échecs ou les écueils apparents, rendent d'autant plus inexplicable l'absence de reconnaissance publique de la nation à son égard. Le Conseil Municipal de Montpellier s'associe aux démocrates, aux défenseurs des valeurs de la République qui souhaitent que la nation rende hommage à cette figure exemplaire de la vie politique française.

Vœu voté à l'unanimité des exprimés (2 abstentions : M. M. Garcia et Graverot)

INTERVENTION DE MICHEL GUIBAL, CONSEILLER MUNICIPAL, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DE DROIT, À PROPOS DU VŒU CONCERNANT LE TRANSFERT DES CENDRES DE PIERRE MENDES-FRANCE AU PANTHÉON

La superbe photo qui orne la salle où se réunit régulièrement le groupe socialiste du conseil municipal de Montpellier, avec ce regard d'intelligence et de chaleur humaniste, nous rappelle si besoin était de quelle trempe était ce leader dont la présence, l'action, l'influence ont largement dominé le siècle qui s'achève.

Peu d'hommes politiques français ont suscité autant d'enthousiasme que Pierre Mendès-France, notamment chez les jeunes intellectuels et chez les humanistes en quête de la justice, mais aussi des haines, haine de l'intellectuel, haine de l'économiste, haine du juif, haine du décolonisateur. Pierre Mendès-France, ce fut tout à la fois des compétences exceptionnelles, un témoin engagé dans l'histoire, un des phares du XXème siècle.

Des compétences : il fut un des plus grands ministres de l'économie de notre pays (en 1944-45, à 37 ans), un financier hors pair, un diplomate de grand talent (l'Indochine, la Tunisie...), un spécialiste des institutions politiques et administratives. Personnellement, je tiens "La République Moderne", écrit en 1962, pour un des ouvrages les plus importants de la science politique actuelle en France.

Témoin engagé dans l'histoire : il fut au cœur des trois grands événements de la gauche en France (le Front Populaire, la Résistance et la Libération, la Décolonisation et l'émergence du Tiers-Monde), comme ministre à plusieurs reprises, comme chef du gouvernement (de la IVème République), comme négociateur de la paix.

Un des phares du XXème siècle : l'incarnation du "mendésisme", qui n'est ni une doctrine, ni un culte de la personnalité, mais un ensemble de principes d'action politique fondée sur la rigueur intellectuelle, la morale publique, le refus des compromissions, l'efficacité démocratique. J'ai eu, pour ma part, l'immense privilège d'assister dans les années 60 à une petite réunion amicale de jeunes intellectuels nationalistes autour de Pierre Mendès-France à l'issue d'une conférence qu'il avait donnée à Rabat. Je n'ai jamais vu une telle écoute fervente et enthousiaste de ce qu'il disait à ces jeunes, d'une voix posée, dans un langage simple et noble. Réellement une voix inspirée.

Où nous pensons qu'il serait bien pour la République, bien pour les citoyens de ce pays et pour tous ceux qui cherchent la Vérité et la Justice que les cendres de Pierre Mendès-France entrent au Panthéon. Son esprit et son cœur y sont probablement déjà.

Danse, musique : deux festivals qui font le plein d'émotions et de public

32 000 spectateurs pour le Festival Montpellier Danse, 60 574 pour celui de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon... Le public a fait un triomphe à ces deux grands rendez-vous culturels dont la qualité artistique et l'originalité sont unanimement reconnues. Bilan et revue de presse à l'heure où se préparent déjà les éditions de l'an 2000.

La Croix du Midi 16 juillet 1999
FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON
Un feu d'artifice symphonique
 Le Festival de Radio France et de Montpellier est certainement l'un des plus importants Festivals d'Europe pour la musique symphonique puisque pas moins de sept concerts sont programmés. C'est d'ailleurs sur une magistrale "Symphonie pour ténor alto et orchestre", le Chant de la Terre, que s'achèvera ce feu d'artifice symphonique, le 31 juillet.

LE FIGARO 28 juin 1999
FESTIVAL DE DANSE DE MONTPELLIER
Les images magiques d'Alwin Nikolais
Les créations du grand chorégraphe américain sont brillamment ressuscitées par son disciple Murray Louis
 "Toujours avant les autres, Montpellier a donné le coup d'envoi des grands festivals de l'été. En présence du maire Georges Frêche, qui attache la plus grande importance à la danse, Jean Paul Monnart, directeur de la manifestation, a consacré ce premier week-end au chorégraphe américain Alwin Nikolais" (...)

Le Monde 14 juillet 1999
MONTPELLIER/OPÉRA
UN DONIZETTI SERVI
PAR DES VOIX REMARQUABLES
Diffusé en direct sur plusieurs radios européennes, l'original d'une oeuvre oubliée du compositeur italien
 (...) "Chaque année, René Koering déniché ainsi une belle oeuvre lyrique (et quelques pièces symphoniques) délaissées qu'il confie à d'excellents chanteurs"... cette fois, nous aurons découvert Les Exilés de Sibérie, de Donizetti, une rareté absolue". "On sort donc réellement enchanté d'un tel concert que les auditeurs de nombreuses radios européennes ont pu écouter en direct."

la Croix 26 juillet 1999
MUSIQUE/MONTPELLIER
Une "Carmen" russe surprend Montpellier
 Bertman propose une lecture provocatrice mais efficace de Bizet (...) "Avec cette Carmen moscovite, reprise l'hiver prochain au Théâtre des Champs-Élysées à Paris, le Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon a créé l'événement." (...)

Midi Libre 1er août 1999
En clôture du Festival de Radio France
Feu d'artifice et fête du National
 (...) "l'Orchestre National de France était venu pour jouer, ce soir là, quelque chose qui ressemblait à une sortie triomphale. Toutes fanfares déployées, euphorie générale, merci pour tout et à l'année prochaine" (...)

Midi Libre 4 juillet 1999
MONTPELLIER DANSE
"Shazam" plonge la salle Berlioz dans un état d'euphorie
PHILIPPE DÉCOUFLÉ FAIT DANSER LA FASCINATION DES IMAGES

Le Monde 18-19 juillet 1999
MUSIQUE/MONTPELLIER
Offenbach magnifiquement redécouvert par des Russes
 L'Opéra Théâtre Helikon donne des "Contes d'Hoffmann" exceptionnels à Montpellier

Hérault du jour 31 juillet 1999
FESTIVAL DE RADIO FRANCE
LE BONHEUR MUSICAL VENU DU SUD
Le cycle "Musiques des Suds" a fait l'unanimité, tout au long de sa traversée du grand Montpellier

Le Monde 20 juillet 1999
MONTPELLIER/MUSIQUE
Montpellier, la musique et le public à l'unisson
Depuis 1985, la manifestation organisée par René Koering avec Radio France et la municipalité a tenu son pari initial
 (...) "Montpellier-musiques. Car c'est ainsi qu'il faudrait rebaptiser la ville dont l'orchestre double chaque semaine ses concerts pendant la saison, notamment les fameux Concerts du sauvage où l'on ne découvre le nom des artistes et le programme qu'en entrant dans le Corum. Le festival n'est pas gretté sur la ville, il s'y est enraciné et prolonge la saison de l'Opéra, d'Opéra Junior, de l'Orchestre philharmonique et des séries de musique de chambre." (...)

La Gazette 30 juillet - 5 août 1999
Les jeunes solistes affichent complet
 (...) "La fréquentation des concerts payants dépasse les prévisions, mais celle des concerts gratuits explose totalement. Les concerts des jeunes solistes de la fondation Beracasa, qui ont eu lieu, le midi, à la salle Pasteur du Corum, ont affiché complet presque tous les jours, soit 500 à 700 personnes pour chaque spectacle." (...) "Même engagement pour les concerts de jazz qui ont eu lieu dans la cour des Ursulines où les gradins étaient pratiquement tous occupés, le soir à 22h." (...)

Le Dauphiné Libéré 10 Août 1999
FESTIVAL DE RADIO FRANCE
Montpellier 99 retour sur un très bon cru
 "Si les festivals de musique en tout genre fleurissent souvent à l'initiative des offices de tourisme, avec des programmes et des succès très variables, comment, au fil des saisons, le festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon est-il devenu sans conteste l'un des plus grands, l'un des plus rares aussi, où la surprise et l'innovation sont au rendez-vous?"
 Le cru 1999 n'a pas failli à sa réputation, et René Koering, le directeur artistique, a su trouver des artistes et des ensembles d'excellente qualité" (...) "Car Montpellier, c'est aussi et d'abord un festival destiné aux gens de la région. Pourtant, sa renommée attire des mélomanes de tous pays, les Grenoblois s'y retrouvent nombreux, et le partenariat avec Radio France et ses concerts retransmis en direct ajoute au succès." (...)

LE PRIX ANTIGONE - LES VAGUES SONT DOUCES COMME DES TIGRES

Le personnage de ce premier roman a douze ans, c'est une adolescente, elle s'appelle Marcelle, elle est fermée, féroce, furie quand il s'agit de réclamer de l'amour, fervente et surtout cruellement fidèle, Marcelle vit dans un village de Normandie. C'est l'automne 1917, elle vit parmi les veuves résignées et jaccassières qui composent, avec la mer heureusement, tout son horizon. Elle s'attache à Hélène, l'institutrice, un personnage qui éclaire singulièrement son existence et qui va la perdre aussi. Le vrai chagrin, elle au moins en sent le goût, et elle en est fière. Oh, ce n'est pas comme sa mère qui pleure à l'église parce qu'il le faut bien. Ce premier roman met en scène un être de passion. C'est l'histoire d'un amour fou, comme le sont souvent les amours adolescentes. Hélène, l'institutrice posée et prudente, et Marcelle, l'adolescente, vivent leur amour dangereux, magique, Quasi chancel. Je précise quasi parce que tout l'art de Christine Féret-Fleury est dans la suggestion de cette sensualité. Il faut lire toute cette passion entre les lignes de Christine Féret-Fleury, il faut chercher la fougue d'un baiser dans le jus d'une orange salée par les embruns, que Marcelle mange en plein vent. Il faut chercher les caresses amoureuses dans la main gantée d'Hélène qui essuie méthodiquement le premier sang de Marcelle qui a coulé sur ses genoux. Et l'impitoyable Marcelle, à qui l'institutrice va préférer un amputé qui rentre du front, ira jusqu'à lire en public, à la fête de l'école, un poème de Germain Nouveau. J'ai souffert, oh j'ai souffert d'un baiser, je veux mourir pour ce baiser. Ce roman est très court, à peine 120 pages, très facile à lire, et pourtant Christine Féret-Fleury a su construire et reconstruire l'atmosphère et le décor de la guerre en 1918, on y vit les querelles de village, le pendu, les tâches fermières. Christine Féret-Fleury a d'évidence dès son premier roman, une langue, et un univers. La langue est riche, elle est nette, elle se méfie de l'emphase, elle développe sans relâche des images et des symboles superbes. L'univers mêle naturellement le tragique et le quotidien, le fantasme et le réel. Il n'est jamais mièvre, jamais claironnant, il est en même temps mystérieux et limpide, plein d'arrière-plans comme dans ces tableaux qu'on appelle des paysages à tiroirs.

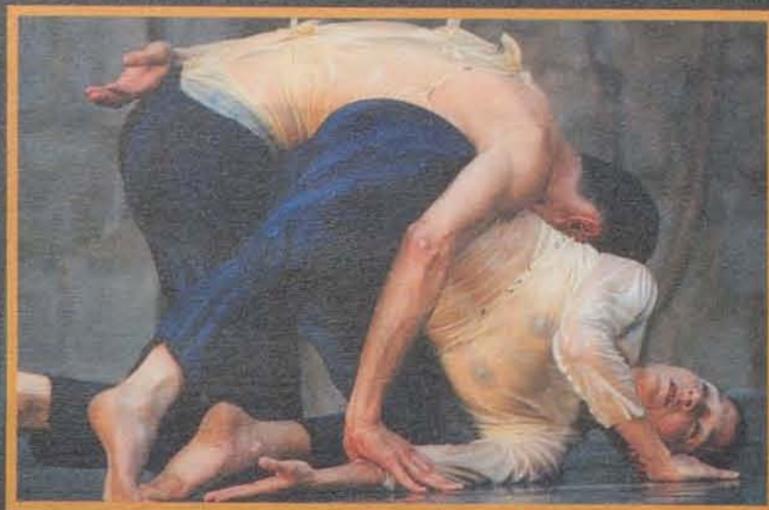
Régine Detambel

La lauréate cette année est Christine Féret-Fleury, une jeune romancière de 38 ans, pour "Les vagues sont douces comme des tigres" aux éditions Arléa. Il s'agit de son premier roman. Cette année, 68 ouvrages étaient en compétition, envoyés par de nombreuses maisons d'édition. Le jury était composé de : Yves Berger, Jean Carrière, Antoine Cayrol, Jean-Pierre Chabrol, Régine Detambel, Michèle Gazier, Jean Joubert, Robert Lafont, Roland Pecout, Marie Rouannet, Max Rouquette et Frédéric-Jacques Temple.

Festival international Montpellier Danse

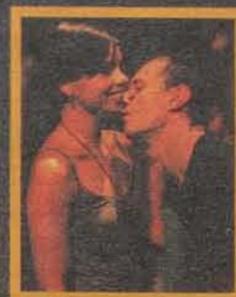
Festival de Radio France
et Montpellier
Languedoc-Roussillon

92 500 spectateurs pour un été culturel riche en couleurs



Le Festival Montpellier Danse 1999 en chiffres

- 32 000 spectateurs, dont 7000 pour les spectacles gratuits
- 37 compagnies invitées et 301 artistes présents
- 144 manifestations (spectacles, cinéma, rencontres, vitrines vidéo danse, expos photo, installations vidéo...)
- 194 journalistes venus de 23 pays et représentant 124 organes de presse



Ouverture du festival avec Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, Georges Frêche, Jean-Marie Cavada, René Koering.

Le Festival de Radio France et Montpellier Languedoc- Roussillon 1999 en chiffres

- 60 574 spectateurs, dont 36 600 pour les manifestations gratuites
- 22 concerts du soir, 12 récitals de piano, 12 concerts de jazz, 4 Rencontres de Pétrarque, 18 concerts des Musiques du Sud, 13 projections de films d'ARTE, 17 concerts des jeunes solistes de la Fondation Beracasa, l'exposition Schoenberg...
- 18 émissions publiques de Radio France (France Musique, France Culture, Radio France Héroult)

MONTPELLIER

en Images



16 juin

Inauguration des nouveaux locaux (mis à disposition par la Ville de Montpellier) de l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) de Montpellier. La CLCV compte 500 adhérents dans l'agglomération de Montpellier et assure de nombreuses missions : aide à la recherche de logement, suivi locatif d'habitants en difficulté, accompagnement à l'action en justice... On reconnaît notamment, aux côtés du député-maire Georges Frêche, Simone Bascoul, présidente de l'association, Philippe Saurel, conseiller municipal et général et Louis Calmels, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, conseiller général, entourés par de nombreux membres de l'association.



17 juin

Combattant volontaire de la Résistance, le Colonel Vedel était Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. Premier responsable du Comité de Quartier du Millénaire, le Colonel Vedel est décédé le 14 février 1990 à Montpellier. Le square qui porte son nom, réalisé par la Ville à la demande des habitants du quartier (rue Hippolyte Fizeau, Z.A.C. Blaise Pascal), a été inauguré par Christophe Moralès, adjoint au maire délégué à l'Écologie et Louis Calmels, adjoint au maire délégué à la Démocratie Locale, conseiller général, en compagnie de résidents du quartier et de François Ricci, Président du Comité de Quartier du Millénaire.



18 juin

Le collège Marcel Pagnol, anciennement constitué de bâtiments préfabriqués, a été reconstruit en dur par le Conseil Général de l'Hérault (investissement : 40 M.F.), la Ville de Montpellier ayant pour sa part cédé un terrain (valeur : 11 M.F.) et pris en charge différents travaux, dont la réalisation de la voie d'accès au collège (montant des travaux : 3 M.F.), permettant ainsi de relier le boulevard Paul Valéry à l'avenue de Vanières. Participaient notamment à l'inauguration, aux côtés des représentants du Rectorat, Georges Frêche, député-maire, le sénateur André Vézinhel, président du Conseil Général de l'Hérault et Pierre Maurel, vice-président du Conseil Général, délégué à l'enseignement et à l'éducation.



23 juin

Inauguration du square des Hibiscus réalisé par la Ville en concertation avec les habitants du quartier. De gauche à droite : Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie participative, Christophe Moralès, adjoint au maire délégué à l'écologie, Guy Olive, représentant des copropriétaires, Christian Bouillé, conseiller municipal, conseiller général et le député Gilbert Roseau, conseiller municipal, conseiller général.



23 juin

Inauguration des résidences Flora Tristan, Charles Didion, Marguerite Yourcenar et Simone de Beauvoir réalisées par l'OPAC dans l'îlot Letellier. Parmi les personnalités présentes autour du député-maire Georges Frêche, on comptait notamment, le député Gilbert Roseau, conseiller municipal, conseiller général, Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux services techniques, président de l'OPAC, Louis Calmels, adjoint au maire, conseiller général, Serge Fleurence, adjoint au maire, Michel Guibal, conseiller municipal, François Ricci, président du Comité de Quartier du Millénaire, ainsi que Philippe Cardin et Franc Charasse, architectes.

30 juin

Du 15 juin au 8 juillet se sont déroulées, tous les mardis et jeudis, les soirées musicales de Sainte-Anne organisées par l'association "Le nouveau Sainte Anne". Des soirées qui ont réuni un nombreux public dans le superbe cadre de la place Sainte Anne.



2 juillet

Régine Gasc, Présidente de l'ADPS des salariés du Languedoc-Roussillon a remis un chèque à Jean-Luc Ricaud, directeur de Classe Ouverte, et à Mathilde Monnier, directrice du Centre Chorégraphique National de Montpellier, pour le projet de réalisation du film "E" avec les jeunes du quartier du Petit Bard.



3 juillet

Inauguration des résidences "Amarcord" et "Le Damier", sur la Z.A.C. Richter, ainsi que des résidences "L'Ecran", "Les Terrasses de Massane", "Les Balcons de Massane", "Les Garrigues Hautes" et "Les Maisons de Massane" dans le quartier du Puech-de-Massane. On reconnaît, aux côtés du député-maire Georges Frêche et de résidents des immeubles, Louis Pouget, adjoint au maire, président de l'OPAC, le député Gilbert Roseau, conseiller municipal, conseiller général, Louis Calmels, adjoint au maire, conseiller général et Alain Valat, directeur de l'OPAC, lors de l'inauguration de la résidence "Amarcord".



5 juillet

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, a signé en Mairie le Contrat Local de Sécurité de la Ville de Montpellier. Un contrat qui fixe respectivement à 146 et à 133 le nombre de postes d'agents municipaux et d'agents de police nationale supplémentaires qui seront créés à Montpellier.

Jean-Pierre Chevènement et Georges Frêche ont ensuite inauguré, dans le quartier du Millénaire, la nouvelle caserne des C.R.S. qui porte le nom de René Poitevin, ancien commandant du groupement de C.R.S. de Montpellier (ils sont accompagnés, sur notre photo, par Henri Aribaud, Commandant de la CRS de Montpellier et Daniel Constantin, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault).



7 juillet

Georges Frêche, député-maire de Montpellier, a remis la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à Jean Scialo, Président du Club Sportif Cheminot section football.

7 juillet

Dîner à Grammont en l'honneur des étudiants de Louisville participant au programme de jumelage "Echange d'étudiants en entreprises". Les étudiants américains et leurs familles d'accueil ont été accueillis par Me Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales, ainsi que par Hélène Qvistgaard-Guiraud, Jean-Pierre Bouvier et Michel Guibal, conseillers municipaux.



13 juillet

Réception offerte en l'honneur de l'Orchestre des Jeunes de Tibériade dans le hall Marie de Montpellier. Participaient notamment à cette manifestation, aux côtés du député-maire Georges Frêche, Viviane Mirabello et Andrée Weill, conseillères municipales, Gaby Maimaran, présidente de la WIZO, Joseph Bensoussan, président du Consistoire Régional, Yakoby Noam, directeur de l'Orchestre des Jeunes de Tibériade, Jacques Martin, conseiller municipal délégué aux relations avec Tibériade, Me Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales, Michèle Bensoussan, présidente du Centre Communautaire Culturel Juif de Montpellier et Michel Soulas, conseiller municipal.

18 juillet

Cérémonie de commémoration du souvenir des persécutions racistes et antisémites. Dépôt de gerbes par Georges Frêche, député-maire de Montpellier et le député Gilbert Roseau, conseiller municipal et conseiller général.



22 et 23 juillet

Réunions de concertation à la Maison Pour Tous Voltaire pour l'aménagement de la place Faulquier et la mise en circulation à double sens de l'avenue du Pont Juvénal et avec les habitants du quartier de Celleneuve pour l'aménagement du parc Edouard André. Des réunions animées notamment par le député-maire Georges Frêche, par Raymond Dugrand, premier adjoint au maire délégué à l'urbanisme et aux grands travaux et par Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie participative.

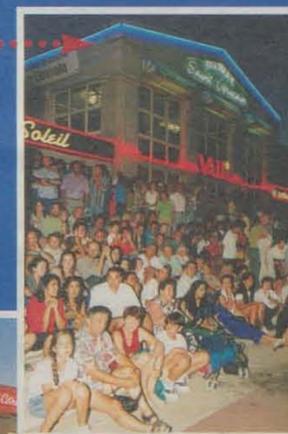


13 juillet

Fête du quartier Lemasson

14 juillet

Les cérémonies de la fête nationale ont attiré un très nombreux public à Montpellier. Le défilé militaire et le feu d'artifice étaient suivis de bals sur la place de la Comédie et sur la place du Nombre d'Or.



24 juillet

Construite en 1927, classée monument historique en 1987, la locomotive du petit train de Palavas trône désormais sur le rond-point des Près d'Arènes où elle "accueille" les automobilistes qui entrent dans Montpellier. L'inauguration, qui s'est déroulée en présence d'anciens du réseau d'intérêt local, réunissait notamment le député-maire Georges Frêche et Christian Jeanjean, maire de Palavas, ainsi que Christian Benezis, adjoint au maire, conseiller général, Philippe Saurel, conseiller municipal et général, Paul Prunier et Josette Claverie-Noyer, conseillers municipaux.



24 juillet

Inauguration d'une nouvelle piste cyclable au bord du Lez, l'Allée de la Méditerranée, qui relie la faculté de droit et des sciences économiques à l'avenue de la Mer. Les cyclistes montpelliérains disposeront en 2002 d'un réseau protégé d'une longueur de 150 kilomètres



30 juillet

La première rame du tramway de l'agglomération de Montpellier est arrivée à Montpellier le 27 juillet. Lors de sa présentation le 30 juillet au centre d'exploitation et de maintenance du tramway, à La Paillade, elle a été baptisée "Ville de Montpellier". Les premiers essais sur voie sont en cours à l'heure actuelle dans le secteur de la Paillade.



16 août

La procession de la fête de la Saint Roch dans les rues de Montpellier.

MONTPELLIER, VILLE DE PÈLERINAGE

Saint Roch (1350-1380) n'est pas le patron de Montpellier mais il est à coup sûr l'un de ses fils les plus illustres. Originaire d'une famille de notables montpelliérains, orphelin à 17 ans, Roch a distribué sa fortune aux pauvres avant de prendre l'habit et le bourdon de pèlerin pour Rome. Il a alors consacré le reste de sa vie aux plus déshérités et aux désespérés, soignant les pestiférés et multipliant les miracles. Il n'a laissé ni parole ni écrit, mais, dès sa mort en 1380, la ferveur populaire en a fait un grand saint vénéré un peu partout à travers le monde. Saint Roch a été fêté cette année par près de 6000 personnes venues des USA, de Belgique, de Suisse, du Japon, du Mali, de Scandinavie, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne pour participer aux cérémonies organisées à Montpellier par l'association Saint Roch de Montpellier. Une association présidée par Anne-Marie Conté-Privat dont la mission est de protéger le puits de Saint Roch et de perpétuer la tradition séculaire de la distribution d'eau. Tout au long de la journée du 16 août, 5000 litres d'eau tirés du puits de la maison de Saint Roch, au 19 bis rue de la Loge, ont été distribués par les membres de l'association. Les dons reçus en offrande permettront la distribution de 100 colis de Noël à des familles montpelliéraines dans le besoin.



Montpellier

au quotidien

"MONTPELLIER : LA MEILLEURE IMAGE DES GRANDES VILLES FRANÇAISES"



1ère "Ville accueillante où un quart des Français aimeraient habiter"

Le récent sondage fait par le groupe CSA-TMO en avril 1999 auprès des français représentatifs de toutes les grandes villes françaises (cf carte jointe) à l'exception de Paris, est essentiel pour comprendre le présent et l'avenir de notre cité. 15 critères ont été retenus dont on trouvera le classement par ville, dans le tableau intitulé : "les 3 villes les plus citées pour chaque critère".

Globalement, Montpellier bénéficie d'une image très positive grâce en particulier à la qualité de la vie.

Si nous avons souhaité donner une publication assez fouillée de cette étude, c'est qu'elle conditionne l'avenir de notre cité et de notre jeunesse car l'image de Montpellier porte en elle les emplois de demain.

Odysseum par exemple, ce n'est pas qu'un lieu ludique, c'est aussi 1500 emplois.

La première ligne de tramway, ce n'est pas qu'un moyen de transport, c'est aussi 5000 emplois.

La force de la recherche, ce n'est pas que la gloire des chercheurs, c'est aussi un quart d'entreprises nouvelles en plus à Montpellier depuis 5 ans et des milliers d'emplois à la clé, comme les "call-center" qui s'installent à l'heure actuelle en grand nombre.

Une ville où on aime habiter, ce n'est pas qu'une satisfaction d'orgueil, ce sont des milliers d'emplois dans le bâtiment pour les résidences d'étudiants, les résidences de personnes retraitées ou encore les résidences secondaires, car Montpellier est à la fois une ville de savoir et de fête, une ville de travail et d'université, et une ville de loisirs.

C'est pourquoi demain, la mise en place de l'agglomération de Montpellier aura le but d'aider au développement de villes moyennes dans un rayon de 50 kilomètres, comme Lunel, Lodève, Clermont l'Hérault, Gignac, Pézenas, Frontignan et même Sète.

Montpellier quant à elle doit rester une ville rayonnante vers l'extérieur, à la croissance démographique maîtrisée, en un mot, une ville à l'échelle humaine où il fait bon vivre, une métropole européenne et en même temps, un gros village amical. Pour y veiller Montpellier se donnera plus que jamais demain, les critères d'une "ville durable" que nous léguerons intacte et embellie à nos enfants.

Le Député-Maire
Georges Frêche



1ère "Ville avec une vie culturelle dense"



1ère "Ville jeune"



2ème pour le critère "Ville dont les habitants ont bon caractère"



3ème des "Villes connues pour la recherche scientifique"



2ème des "Villes dynamiques" Françaises



3ème Ville "destination vacances"

LES TROIS VILLES LES PLUS CITÉES POUR CHAQUE CRITÈRE

LES VILLES ETUDIÉES

Méthodologie

TMO a réalisé entre le 15 et le 24 mars 1999 un sondage sur l'image des grandes villes de France (hors Paris). Ce sondage a été effectué à l'aide de TMO Bus, l'enquête périodique de TMO. Ses caractéristiques principales sont les suivantes :

Enquête en face à face (2 vagues par mois).
Echantillon de 1000 personnes représentatif de la population française de 15 ans et plus selon les critères suivants : sexe du répondant ; catégorie socio-professionnelle du chef de famille ; statut professionnel du répondant (actif / non actif) ; région ; taille d'agglomération.

Chaque vague d'enquête est réalisée par une centaine d'enquêteurs (10 enquêtes par enquêteur en moyenne).
Les cartes et les tableaux publiés présentent :
Pour chaque critère les trois villes qui arrivent en tête (avec rappel des classements 1995) ; ainsi, à titre d'exemple, Marseille est-elle la ville la plus connue pour ses équipes sportives, suivie de Bordeaux puis de Saint-Etienne.

Le score moyen (en %) obtenu par chaque ville en calculant ce score comme étant la moyenne obtenue pour chaque ville pour l'ensemble des 15 critères.
Une carte des villes leaders, critère par critère.

Etude "l'Image des grandes villes de France (hors Paris). Réalisée en avril 1999
Par TMO - Groupe CSA-TMO : 22 rue du 4 septembre à Paris (Tel. 01 44 94 40 00)



Classement des trois premières villes citées	Une ville accueillante		Une ville connue pour ses équipes sportives		Une ville où j'aimerais habiter		Une ville dont les habitants ont bon caractère		Une ville à la pointe de la technologie		Une ville riche		Une ville dynamique		Une ville d'avenir		Une ville connue pour sa recherche scientifique		Une ville jeune		Une ville à vocation européenne		Une ville avec une vie culturelle dense		Une ville qui valorise son patrimoine historique		Une ville respectueuse de l'environnement		Une ville où j'aimerais passer un week-end	
	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999	1995	1999		
Amiens																														
Angers																														
Besançon	nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd	
Biarritz	3				3	3																				2	2	1		
Bordeaux			3	2							2	2												3						
Brest																														
Caen																														
Clermont Ferrand																														
Dijon																														
Grenoble									3	3							3	3							1	3				
Le Havre																														
Le Mans																														
Lille								3												3	3	2								
Limoges																														
Lyon								2	1	3	3	3			3	3	2	1				2	3	3	2		2			
Marseille			1	1			3	3																						
Metz																														
Montpellier	2	1			2	2	2	2						2	2				3	1	1		2	1			3	3		
Nancy																														
Nantes																														
Nice		3			1	1																				2	2	2	2	
Orléans																								2	3					
Poitiers	nd		nd		nd		3	nd	3	nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd		nd						
Reims																														
Rennes																														
Rouen																														
Saint-Etienne				2	3																									
Strasbourg																														
Toulon																														
Toulouse	1	2					1	1	1	2	2	1	2	2	2	2	2						1	3						
Tours																														

Meilleur score (rouge) Deuxième meilleur score (jaune) Troisième meilleur score (bleu)

MONTPELLIER 1ère AU CLASSEMENT GÉNÉRAL

RANG	VILLE	MOYENNE SUR L'ENSEMBLE DES CRITERES
1	Montpellier	15,34%
2	Toulouse	15,33%
3	Marseille	14,46%
4	Bordeaux	14,37%
5	Strasbourg	12,76%
6	Lyon	12,74%
7	Nice	12,07%
8	Lille	10,19%
9	Biarritz	9,69%
10	Grenoble	8,95%
11	Nantes	7,15%
12	Poitiers	6,24%
13	Rennes	5,21%
14	St Etienne	4,90%
15	Brest	4,54%
16	Orléans	4,13%
17	Limoges	3,91%
18	Tours	3,88%
19	Clermont Ferrand	3,76%
20	Metz	3,41%
21	Nancy	3,40%
22	Amiens	3,04%
23	Angers	2,90%
24	Dijon	2,89%
25	Reims	2,71%
26	Toulon	2,68%
27	Le Mans	2,46%
28	Besançon	2,45%
29	Caen	2,32%
30	Le Havre	2,00%
31	Rouen	1,90%

Première ville accueillante où un quart des Français aimeraient habiter

Montpellier est classée 1ère grande ville accueillante devant Toulouse et Nice.
Montpellier est classée 2ème sur le critère : "une ville où j'aimerais habiter" derrière Nice et devant Toulouse. Un quart des Français aimeraient y habiter ce qui représente proportionnellement l'avis de 15 millions de personnes. Heureusement que tous ne passent pas aux actes ! Ceci ne pourra que conforter l'attraction de Port Marianne et de façon générale, le désir d'acheter un appartement dans notre agglomération.

"Première ville jeune"

Pour le thème "une ville jeune", bien sûr les Français sont unanimes: Montpellier est par excellence en France, la ville de la jeunesse, le symbole des lieux festifs: Zénith, Victoire 2, Boréal, Attitude; le Jazz et bien sûr tout le secteur universitaire, les grandes écoles.
Ce classement fera demain le succès d'Odysseum dans le losange Nice, Lyon, Toulouse, Barcelone. Sur ce critère, derrière Montpellier se trouvent Toulouse en numéro 2 et Marseille et Lille en 3ème position ex-aequo comme villes jeunes.

Première ville avec une vie culturelle dense

C'est encore à la première place que se trouve Montpellier comme "une ville avec une vie culturelle dense".
Derrière Montpellier, Lyon est second, et Toulouse, 3ème.

Deuxième pour le critère "villes dont les habitants ont bon caractère"

Sur le critère : "une ville dont les habitants ont bon caractère", nos concitoyens seront fiers d'arriver en seconde position derrière Toulouse et devant Poitiers, Marseille et Lille, 3èmes ex aequo.

Deuxième des "villes dynamiques" françaises

Si Montpellier n'est pas connue, grâce à Dieu, comme une ville riche, elle est classée numéro 2 des villes dynamiques françaises derrière Toulouse encore et devant Marseille. Il y a quelques décennies encore, Montpellier n'avait pas une véritable réputation scientifique, à l'exception de la médecine.
Les Montpellierains seront heureux de voir désormais que l'effort fait en faveur des centres de recherches, des grandes écoles et des universités, paye.

Troisième des "villes connues pour la recherche scientifique"

Les Français sur le critère : "une ville connue pour sa recherche scientifique" classent en numéro 1 : Lyon, en numéro 2 : Toulouse et en numéro 3 : Montpellier.
Montpellier fait donc partie, avec Paris, Toulouse et Lyon des 4 premières grandes villes scientifiques françaises devant, au Sud, d'anciens bastions scientifiques comme Aix, Marseille ou Grenoble.

Troisième ville "destination vacances"

Les professionnels du tourisme, les restaurants, les agences de voyages, les tour-opérateurs, les plagistes et de façon générale toutes les professions du tourisme, seront heureux d'apprendre que Montpellier figure dans les 3 villes françaises où les Français aimeraient passer un week-end détente.
Montpellier est troisième derrière Toulouse en premier et Nice en second.
Notre ville est donc désormais dans le trio de tête des "destinations vacances".
Le tourisme à Montpellier, que suit Michel Guibal, et le Pôle Héliopolis de Montpellier Méditerranée Technopole et l'Office du Tourisme, place de la Comédie, ne font que commencer une extension qui devrait permettre la création de plusieurs milliers d'emplois supplémentaires dans la décennie qui vient.

Première au classement général

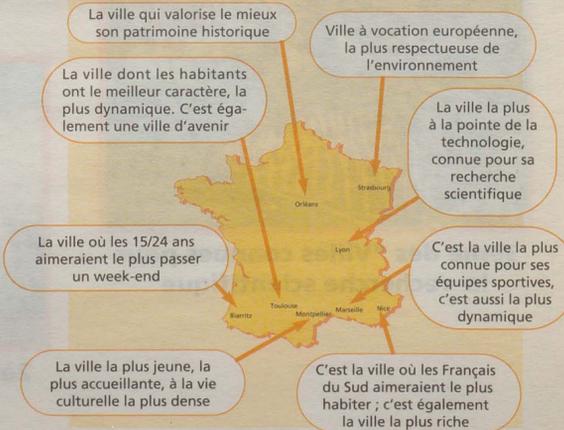
On considérera enfin avec intérêt le classement général des 15 critères de l'étude qui regroupe toutes les villes françaises sauf Paris.
Les Montpellierains seront fiers de voir que Montpellier est classée première par les Français.
Notre ville est déclarée la ville la plus accueillante, la plus jeune et la plus agréable à vivre en France devant Toulouse, Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Lyon, Nice, Lille, etc...
Dans l'ordre, Besançon, Caen, Le Havre, et Rouen ferment la marche.

L'IMAGE DES GRANDES VILLES SELON LE SEXE DES INTERVIEWES

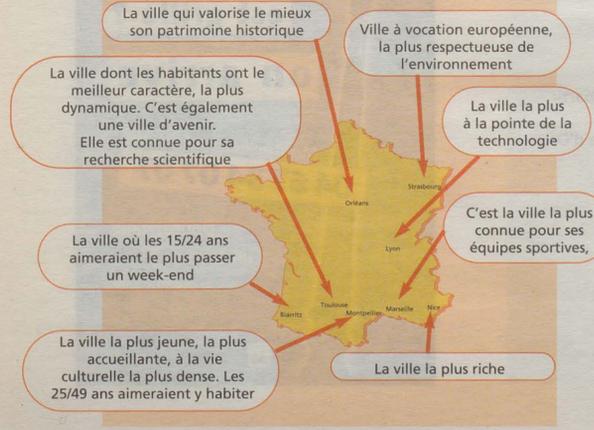
MONTPELLIER une ville POUR et PAR les femmes

LES VILLES LEADERS SELON LE SEXE DES INTERVIEWES	HOMME	FEMMES
Une ville accueillante	Toulouse	Montpellier
Une ville connue pour ses équipes sportives	Marseille	Marseille
Une ville où j'aimerais habiter	Nice	Nice
Une ville dont les habitants ont bon caractère	Toulouse	Toulouse
Une ville à la pointe de la technologie	Lyon	Lyon
Une ville riche	Nice	Nice
Une ville dynamique	Toulouse	Montpellier
Une ville d'avenir	Toulouse	Strasbourg
Une ville connue pour la recherche scientifique	Lyon	Lyon
Une ville jeune	Montpellier	Montpellier
Une ville à vocation Européenne	Strasbourg	Strasbourg
Une ville avec une vie culturelle dense	Lyon	Montpellier
Une ville qui favorise son patrimoine historique	Orléans	Orléans
Une ville respectueuse de l'environnement	Strasbourg	Strasbourg
Une ville où j'aimerais passer un week-end	Biarritz	Biarritz

LES VILLES LEADERS SELON LES 15/25 ANS



LES VILLES LEADERS SELON LES 25/49 ANS



LES VILLES LEADERS SELON LES FRANCILIENS ET LES PARISIENS



LES VILLES LEADERS SELON LES 50 ANS ET PLUS



Montpellier au Quotidien à votre écoute

Tél. 04 67 34 07 07

Numéro vert (à partir du 1er novembre) 0800 34 07 07

Réunions de quartiers : la parole est à vous

Pour cette rentrée, le maire et le conseil municipal vous invitent à participer aux réunions de quartier. Ces rencontres sont organisées tous les ans sauf en période pré-électorale. Elles permettent aux élus de dialoguer avec les Montpelliérains qui peuvent à cette occasion faire connaître leurs souhaits en matière d'aménagement de leur quartier, et de préparer les budgets des années à venir. Les principaux responsables des services municipaux sont également présents pour enregistrer les demandes ou apporter des précisions techniques. Une exposition permettant d'introduire les débats est organisée dans chaque canton une semaine avant chaque réunion.

Plus de 5000 personnes ont participé aux dernières réunions qui se sont tenues à l'automne 1998. Nous vous attendons encore plus nombreux entre le 22 septembre et le 22 octobre prochains.

22 septembre : 9e canton

Réunion à 18h
Maison pour tous Georges Brassens
Place Jacques Brel, Les Hauts de Massane
(Exposition du 16 au 22 septembre)
Maison pour tous Georges Brassens)

24 septembre : 7e canton

Réunion à 18h, Gymnase Jouannique
32 rue Calvin
(Exposition du 20 au 24 septembre)
Maison pour tous J. Ricome
7, rue Pagès)

29 septembre : 10e canton

Réunion à 18h
Salle Guillaume de Nogaret
Place du Pr Mirouze
(Exposition du 23 au 29 septembre)
Salle Guillaume de Nogaret)

1er octobre : 8e canton

Réunion à 18h
Maison pour tous Marcel Pagnol
64 route de Lavérune
(Exposition du 27 septembre au 1er octobre)
Maison pour tous Marcel Pagnol)

6 octobre : 6e canton

Réunion à 18h
Maison pour tous Albert Camus
118, allée de Bonnafos
(Exposition du 30 septembre au 6 octobre / Maison pour tous Albert Camus)

8 octobre : 1e canton

Réunion à 18h
Gymnase Gambardella
rue Bourrely
(Exposition du 4 au 8 octobre)
Pavillon de l'Hôtel de Ville
Place de la Comédie)

13 octobre : 2e canton

Réunion à 18h
Palais des sports René Bougnol
avenue du Val de Montferrand
(Exposition du 7 au 13 octobre)
salle La Rûche / 11, rue des Abeilles)

15 octobre : 4e canton

Réunion à 18h
Maison pour tous Voltaire
Square Jean Monnet, bd de Strasbourg
(Exposition du 11 au 15 octobre)
Maison pour tous Voltaire)

20 Octobre : 3e canton

Réunion à 18h
Maison des Syndicats
Rue Léon Blum
(Exposition du 14 au 20 octobre)
Maison pour tous Albert Dubout
1071, avenue de la Justice)

22 octobre : 5e canton

Réunion à 18h
Maison pour tous Boris Vian
Rue de l'Améthyste
(Exposition du 18 au 22 octobre)
Maison pour tous Boris Vian)

Permanences des élus

Vincent Amoros
Mardi de 10h à 12h
Mairie

Louis Calmels
1e et 3e jeudi du mois
Maison pour tous Voltaire
2e et 4e jeudi du mois
à partir de 17h
Maison pour tous
George Sand

Hocine Cherif
Mardi 16h30 à 17h
Mairie
Tous les jeudis à partir de 17h
Maison des Rapatriés

Serge Fleurence
1e et 3e lundi du mois de 16h à 18h
Maison pour tous L'Escoutaire
2e et 4e lundi du mois de 16 à 18h
Maison pour tous Boris Vian

Christiane Fourteau
Mardi de 14h30 à 17h
Mairie
1e lundi de chaque mois de 14h30 à 17h
Maison pour tous Georges Brassens

Michel Guibal
1e et 3e mercredi du mois de 10 à 12h
Club Age d'Or,
rue des Etuves

Suzanne Henry
Le 1e jeudi de chaque mois à 17h
Maison Pour tous
Marcel Pagnol
2e jeudi de chaque mois à 17h
Maison pour tous
Saint Exupéry

Josette Claverie-Noyer
Mercredi de 17h30 à 20h
Maison pour tous
L'Escoutaire
Jeudi 17h30 à 20h
Maison pour tous
Jean-Pierre Caillens
Un vendredi sur deux, dans le cadre de l'Opah
Rue de la Méditerranée

Michel Lafon
1e mardi du mois de 18h à 19h
Maison pour tous Fanfonne
Guillierme

Max Lévida
Mercredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Viviane Mirabello
Tous les lundis de 16h à 18h
Maison pour tous Voltaire
Tous les jeudis de 14h à 17h30
Maison des Rapatriés

Daniel Parent
Tous les mercredis à partir de 17h
Maison pour tous Léo Lagrange

Monique Pétard
2e jeudi du mois
de 17h à 19h
Maison pour tous
André Chamson
2e vendredi du mois
de 17h à 19h
Maison pour tous
Marie Curie
Mercredi de 14h à 17h
Mairie

Louis Pouget
1e jeudi du mois de 18h à 18h30
Maison pour tous André Chamson

Paul Prunier
Vendredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Philippe Saurel
Mardi de 13h30 à 16h
Maison pour tous
Albert Dubout

Michel Soulas
1e et 3e mardi du mois à partir de 17h
Adra, 19, place du Nombre d'Or

Andrée Weill
Tous les mercredis et les jeudis de 14h30 à 18h
Mairie
Mardi de 16h à 18h
Maison pour tous
L'Escoutaire

**Votre rue
vient d'être**

méchamment taguée ?

on arrive

Montpellier tout à vous
04 67 34 07 07

Donnez-nous
un coup de fil
si quelque chose
ne va pas.



Le lampadaire

près de chez vous

est grillé ?

on arrive

Montpellier tout à vous
04 67 34 07 07

Donnez-nous
un coup de fil
si quelque chose
ne va pas.

